



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

COLLECTE BALANCE DES PAIEMENTS

INTRODUCTION

Le présent document a pour but de faciliter la recherche du code-opération à utiliser pour l'enregistrement des opérations réalisées avec l'étranger.

Cette recherche s'effectue sur base de la description de la nature de l'opération avec l'étranger, à l'origine du paiement, au moyen de mots-clés représentatifs des opérations les plus courantes.

Afin d'éviter une surcharge résultant de répétitions, certains mots renvoient à d'autres, sous lesquels est éventuellement proposé un autre choix de possibilités.

En cas d'hésitation sur le choix d'un code-opération, ou pour de plus amples informations, les répondants du secteur financier sont invités à interroger la Banque centrale du Luxembourg:

M. Germain Stammet au n°4774 4279

M. Philippe Arondel au n°4774 4269

ou encore en leur adressant une télécopie au n°477 4 4920.

A

<p>Abonnements</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A TOUS MOYENS OU RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES 144 ▪ A DES JOURNAUX OU A DES MAGAZINES 163 ▪ A DES SERVICES FOURNIS PAR DES AGENCES DE PRESSE OU DES BANQUES DE DONNEES 163 	
<p>Accises TOUS PAIEMENTS DE DROITS D'ACCISES OU DE TVA</p>	392
<p>Acteurs CACHETS, PRIMES OU GAGES PAYES A DES ACTEURS OU A DES ARTISTES</p>	231
<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT, SOUSCRIPTION, VENTE OU RACHAT D' ACTIONS CONSECUTIFS OU NON A L'EXERCICE D'OPTIONS OU DE WARRANTS OU AU DENOUEMENT DE FUTURES DE SOCIETES ETABLIES <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg 491 - dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne 421 - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 441 <p><i>A L'EXCLUSION DES OPERATIONS RELATIVES A</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des investissements directs (participation ≥ 10 %) : voir Entreprises liées - des parts d'organismes de placement collectif (OPC) : SICAV, fonds ,... : voir OPC <ul style="list-style-type: none"> ▪ COUPONS D' ACTIONS ET DIVIDENDES : voir Coupons ou Dividendes 	
<p>Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PARTICIPATION DANS LES FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION OU DE FONCTIONNEMENT DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS SPECIFIQUES : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ADMINISTRATION DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES PAYES PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES AINSI QUE LEURS REMBOURSEMENTS <ul style="list-style-type: none"> - organismes de l'Union européenne 241 - OTAN, SHAPE et organismes subordonnés 244 - autres institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> · établies au Luxembourg 248 · établies à l'étranger 242 	<p style="text-align: right;">192</p> <p style="text-align: right;">code approprié</p>

Administrations publiques luxembourgeoises	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ PAIEMENTS (ET LEURS REMBOURSEMENTS EVENTUELS) DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES AVEC DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES OU EN RAPPORT AVEC LES REPRESENTATIONS DU LUXEMBOURG A L'ETRANGER <ul style="list-style-type: none"> - tous paiements en faveur <ul style="list-style-type: none"> · organismes de l'Union européenne 241 · OTAN, SHAPE et organismes subordonnés 244 - paiements concernant les représentations diplomatiques ou consulaires du Luxembourg à l'étranger 240 - frais de fonctionnement et autres frais des représentations non diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger (chambres de commerce, offices de tourisme, ...) 246 - dépenses militaires 243 <ul style="list-style-type: none"> à l'exclusion des importations de fournitures 090 - frais d'administration des institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> · organismes de l'Union européenne 241 · OTAN, SHAPE et organismes subordonnés 244 · autres institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> - établies au Luxembourg 248 - établies à l'étranger 242 ▪ TRANSFERTS UNILATERAUX COURANTS ET DE CAPITAL <ul style="list-style-type: none"> - pensions et autres prestations de sécurité sociale (cotisations perçues et indemnités payées) 381 - restitutions, prélèvements, montants compensatoires ou amendes consécutifs à des décisions d'organismes de l'Union européenne 382 - dons et contributions <ul style="list-style-type: none"> · liés au financement d'investissements 385 · autres cas y compris l'assistance technique (coopération au développement) 383 - impôts, taxes ou amendes 384 <ul style="list-style-type: none"> à l'exclusion de la TVA et des accises 392 ▪ OPERATIONS FINANCIERES ET INTERETS <ul style="list-style-type: none"> - émission de titres d'emprunt <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 535 · à plus d'un an 536 - prêts <u>reçus</u> y compris sous la forme de repurchase agreements <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 570 · à plus d'un an 575 - prêts <u>octroyés</u> y compris sous la forme de repurchase agreements ou de prêts d'Etat à Etat <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 571 · à plus d'un an 576 - dépôts à l'étranger (constitutions et liquidations) <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 572 · à plus d'un an 577 - intérêts payés ou perçus <ul style="list-style-type: none"> · consécutifs au dénouement d'opérations qui comportent l'échange de taux d'intérêts ou qui sont liées à l'évolution de taux d'intérêts 711 · sur des instruments du marché monétaire ou des titres d'emprunts à un an au plus 335 · sur des obligations et titres d'emprunts à plus d'un an 336 · relatifs à d'autres opérations financières 337 - participations dans le capital de sociétés établies en dehors du Luxembourg ou d'institutions internationales et liquidation de ces participations 580 	

<p>Administrations publiques étrangères PAIEMENTS ENTRE DES RESIDENTS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NON RESIDENTES (ET REMBOURSEMENTS LE CAS ECHEANT) <i>OPERATIONS SPECIFIQUES</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - impôts, droits de douane ou amendes <i>à l'exclusion de la TVA et des accises</i> - pensions et autres prestations de sécurité sociale (cotisations personnelles payées ou des indemnités perçues dans le cadre d'un mécanisme de pension légale ou d'un système de sécurité sociale obligatoire) - loyers perçus par des résidents pour la location de biens immobiliers sis au Luxembourg à des représentations diplomatiques ou consulaires d'Etats étrangers 	<p>393 392 393 249</p>
<p>Aéronefs Avions Hélicoptères</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ FRAIS DE TRANSPORT PAR AIR <ul style="list-style-type: none"> - de personnes - de marchandises <i>A L'EXCLUSION DE LA LOCATION SANS EQUIPAGE OU DU LEASING</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>location sans équipage et leasing opérationnel</i> - <i>redevance de leasing financier ou de location-financement</i> ▪ SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES AU TRANSPORT AERIEN (ENTRETIEN, DROITS D'ATTERRISSAGE OU DE SURVOL, ...) <i>MAIS A L'EXCLUSION DES FRAIS DE REPARATION</i> ▪ ACHAT DE PROVISIONS DE BORD ET DE CARBURANTS 	<p>110 111 270 306 112 098 097</p>
<p>Aéroport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TOUS FRAIS ET REDEVANCES AEROPORTUAIRES AINSI QUE TOUS SERVICES ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT AERIEN ▪ TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU D'ENTRETIEN D'AEROPORTS OU D'AUTRES INFRASTRUCTURES ET TOUS AUTRES TRAVAUX DE GENIE CIVIL 	<p>112 156</p>
<p>Affacturage Factoring</p> <p>REGLEMENTS AFFERENTS A DES OPERATIONS D'AFFACTURAGE REALISEES PAR DES RESIDENTS AUTRES QUE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT SE RAPPORTANT AUX CREANCES DETENUES PAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - des non-résidents sur d'autres non-résidents - des résidents sur d'autres résidents - des non-résidents sur des résidents ou par des résidents sur des non-résidents : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération à l'origine de la créance négociée 	<p>418 468 code approprié</p>

<p>Affrètement Chartering Time-charter</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SANS EQUIPAGE OU CHAUFFEUR DE TOUS MOYENS DE TRANSPORT 270 ▪ AVEC EQUIPAGE D'UN MOYEN DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - maritime <ul style="list-style-type: none"> · de personnes 100 · de marchandises 101 - aérien <ul style="list-style-type: none"> · de personnes 110 · de marchandises 111 - autres modes de transport (batellerie, route, chemins de fer, ...) <ul style="list-style-type: none"> · de personnes 120 · de marchandises 121 	
<p>Agences de presse TOUS SERVICES D'INFORMATION FOURNIS PAR DES AGENCES DE PRESSE</p>	163
<p>Agriculture TOUS SERVICES LIES A L'AGRICULTURE</p>	195
<p>Allocations familiales PAYEES PAR UN ORGANISME DE SECURITE SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - luxembourgeois à des non-résidents 381 - non résident à des résidents 393 	
<p>Ambassades Consulats Représentations diplomatiques ou consulaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES DU LUXEMBOURG A L'ETRANGER <ul style="list-style-type: none"> - paiements réalisés par les administrations publiques luxembourgeoises concernant les représentations diplomatiques ou consulaires du Luxembourg à l'étranger 240 ▪ REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES D'ETATS ETRANGERS AU LUXEMBOURG : <i>DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME DES NON-RESIDENTS</i> <ul style="list-style-type: none"> - paiements effectués par des résidents en faveur de représentations diplomatiques ou consulaire d'Etats étrangers au Luxembourg et leur remboursement 245 - paiements reçus par des résidents d'ordre de représentations diplomatiques ou consulaires d'Etats étrangers au Luxembourg : à enregistrer sous le code correspondant à la nature économique de l'opération réalisée voir aussi Représentations non diplomatiques code approprié 	
<p>Amarrage FRAIS D'AMARRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - de navires 102 - de péniches et de bateaux d'intérieur 122 	

<p>Amendes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AMENDES CONSECUTIVES A UNE DECISION D'UN ORGANISME DE L'UNION EUROPEENNE ▪ AUTRES CAS : AMENDES PAYEES PAR <ul style="list-style-type: none"> - des non-résidents à des administrations publiques luxembourgeoises - des résidents à des administrations publiques non résidentes <p>ET REMBOURSEMENT DE CELLES-CI</p>	<p>382</p> <p>384</p> <p>393</p>
<p>Analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ANALYSE, D'EVALUATION OU D'EXPERTISE DE MARCHANDISES <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec une opération d'assurances - autres cas ▪ FRAIS D'ANALYSE INFORMATIQUE ET AUTRES TRAVAUX INFORMATIQUES ▪ FRAIS D'ANALYSE ET DE CONSEIL EN GESTION ▪ FRAIS D'ANALYSES MEDICALES ET DE LABORATOIRE 	<p>184</p> <p>193</p> <p>162</p> <p>191</p> <p>190</p>
<p>Appointements</p> <p>SALAIRES, TRAITEMENTS ET REMUNERATIONS PAYES DIRECTEMENT A DES SALARIES RESIDENTS PAR LEURS EMPLOYEURS NON RESIDENTS OU VICE-VERSA</p>	<p>210</p>
<p>Apurement de pertes</p> <p>COUVERTURE DE PERTES D'EXERCICE D'UNE ENTREPRISE LIEE</p>	<p>307</p>
<p>Arbitrage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REALISE PAR DES <u>ETABLISSEMENTS DE CREDIT RESIDENTS</u> <ul style="list-style-type: none"> - opérations de change à terme sec, volets au comptant et à terme des opérations de swap (dont les interest rate currency swap) ▪ REALISE PAR DES <u>RESIDENTS AUTRES QU'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT</u> <ul style="list-style-type: none"> - opérations de change au comptant - opérations de change à terme sec, volets au comptant et à terme des opérations de swap (dont les interest rate currency swap) 	<p>011</p> <p>710</p> <p>711</p>
<p>Architecte</p> <p>Architecture</p> <p>TOUS SERVICES D'ARCHITECTURE Y COMPRIS LES HONORAIRES D'ARCHITECTES</p>	<p>193</p>
<p>Archivage</p> <p>FRAIS D'ARCHIVAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - classique (dont par microfilmage) - informatique ou électronique 	<p>199</p> <p>162</p>
<p>Argent</p> <p>voir Métaux précieux</p>	
<p>Armées</p> <p>PAIEMENTS EFFECTUES PAR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES CONCERNANT DES DEPENSES MILITAIRES Y COMPRIS LES OPERATIONS LIEES AU STATIONNEMENT DES FORCES ARMEES A L'ETRANGER A L'EXCLUSION DES IMPORTATIONS DE FOURNITURES</p>	<p>243</p> <p>090</p>

<p>Arrimage FRAIS D'ARRIMAGE DE MARCHANDISES A BORD</p> <ul style="list-style-type: none"> - de navires 102 - d'aéronefs 112 - de péniches ou de bateaux d'intérieur, de camions ou de wagons de chemins de fer 122 	
<p>Artistes CACHETS, PRIMES OU GAGES PAYES A DES ARTISTES</p>	231
<p>Assainissement FRAIS D'ASSAINISSEMENT DE BATIMENTS OU DE TERRAINS</p>	196
<p>Assistance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES DANS LE CADRE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT 383 ▪ ASSISTANCE TECHNIQUE <ul style="list-style-type: none"> - en matières juridique, comptable, fiscale ou d'audit, en gestion ou en relations publiques 191 - en matière informatique 162 - en matières agricole ou minière 195 - en matières architecturale, d'ingénierie ou en toutes autres matières techniques 193 	
<p>Associations professionnelles Associations représentatives Associations syndicales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COTISATIONS, CONTRIBUTIONS OU PARTICIPATIONS PAYEES A DES ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES, PROFESSIONNELLES OU SYNDICALES 393 ▪ SERVICES RENDUS PAR DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES POUR LA PROMOTION DE PRODUITS OU DE SERVICES : FRAIS DE RELATIONS PUBLIQUES 191 	
<p>Assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ASSURANCES-VIE, ASSURANCES-EPARGNE, ASSURANCES DE CAPITALISATION, ASSURANCES-PENSION INDIVIDUELLES OU COMPLEMENTAIRES, ASSURANCES-GROUPE voir Sécurité sociale pour les assurances sociales obligatoires (assurance-maladie, assurance-vieillesse,...) - primes ou cotisations <ul style="list-style-type: none"> · payées par l'employeur 210 · individuelles 181 - capitaux, rentes, valeurs de rachat ou autres formes d'indemnités 186 ▪ ASSURANCES SUR MARCHANDISES Y COMPRIS LES ASSURANCES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES (ASSURANCES DE FRET) <ul style="list-style-type: none"> - primes 182 - indemnités ou dédommagements 187 ▪ REASSURANCES <ul style="list-style-type: none"> - primes 183 - indemnités, dédommagements, capitaux, rentes ou valeurs de rachat 188 ▪ AUTRES ASSURANCES : ASSURANCES GENERALES <ul style="list-style-type: none"> - primes 180 - indemnités ou dédommagements 185 ▪ TOUS SERVICES AUXILIAIRES A DES PRESTATIONS D'ASSURANCES : COMMISSIONS, FRAIS D'EXPERTISE, FRAIS D'EVALUATION, ... 184 	

<p>Atterrissage DROITS D'ATTERRISSAGE AINSI QUE TOUS SERVICES ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT AERIEN</p>	112
<p>Audiovisuel TOUS SERVICES DU DOMAINE AUDIOVISUEL : FRAIS DE PRODUCTION, FRAIS ET DROITS DE DISTRIBUTION OU DE LOCATION, ROYALTIES ET DROITS DE LICENCE RELATIFS A DES FILMS CINEMATOGRAPHIQUES OU A DES EMISSIONS DE RADIO ET DE TELEVISION, CACHETS OU RETRIBUTIONS OCTROYES A OU PERÇUS PAR DES ARTISTES, ACTEURS, METTEURS EN SCENE OU PRODUCTEURS</p>	231
<p>Audit TOUS SERVICES D'AUDIT</p>	191
<p>Augmentation de capital</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PAR UN NON-RESIDENT DANS UNE SOCIETE ETABLIE AU LUXEMBOURG 484 ▪ PAR UN RESIDENT DANS UNE SOCIETE ETABLIE <ul style="list-style-type: none"> - dans les pays de l'Union économique et monétaire européenne autres que le Luxembourg 430 - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 434 	
<p>Auteur Droits d'auteur, Droits intellectuels REVENUS DECOULANT DE LA PROPRIETE DE TOUS DROITS INTELLECTUELS A L'EXCLUSION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DES DROITS DE LICENCES RELATIVES A DES FILMS CINEMATOGRAPHIQUES OU A DES EMISSIONS DE RADIO OU DE TELEVISION 231 ▪ DU PRODUIT DE LEUR CESSION DEFINITIVE 397 	
<p>Autos voir Voitures automobiles</p>	
<p>Autobus Autocars Bus Cars</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES A L'EXCLUSION DE LA LOCATION SANS CHAUFFEUR OU DU LEASING <ul style="list-style-type: none"> - location sans équipage et leasing opérationnel 270 - redevance de leasing financier ou de location-financement 306 ▪ FRAIS ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT ROUTIER Y COMPRIS LES FRAIS D'ENTRETIEN 122 MAIS A L'EXCLUSION DES FRAIS DE REPARATION DE VEHICULES ROUTIERS 098 <p>voir aussi Voitures automobiles</p>	
<p>Aval PAIEMENT CONSECUTIF A UN AVAL rechercher la nature économique de l'opération pour laquelle le donneur d'ordre s'est porté aval</p>	code approprié

<p>Avaries communes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CONTRIBUTIONS A CHARGE OU EN FAVEUR DE L'ARMATEUR DU NAVIRE OU DES PROPRIETAIRES DES MARCHANDISES OU CHARGEURS 393 ▪ PRIMES D'ASSURANCES COUVRANT LE RISQUE D'AVARIES COMMUNES <ul style="list-style-type: none"> - payées par l'armateur du navire 180 - payées par les propriétaires des marchandises ou chargeurs 182 - frais annexes (évaluation, expertise, ...) 184 ▪ INDEMNISATIONS PERÇUES DE SOCIETES D'ASSURANCES <ul style="list-style-type: none"> - relatives au navire 185 - relatives aux marchandises 187 - frais annexes (évaluation, expertise, ...) 184 	
<p>Avions voir Aéronefs</p>	
<p>Avitaillement PROVISIONS DE BORD ET CARBURANTS DE NAVIRES OU D'AERONEFS</p>	097
<p>Avocat HONORAIRES ET AUTRES SERVICES JURIDIQUES</p>	191
<p>Avoirs propres TRANSFERT OU RAPATRIEMENT D'AVOIRS PROPRES à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération avec l'étranger à l'origine du paiement</p>	code approprié

B

Banque Européenne d'Investissement (BEI) voir Union européenne	
Banques de données TOUS SERVICES D'INFORMATION FOURNIS PAR DES BANQUES DE DONNEES	163
Barge LOCATION D'UNE BARGE - dans le cadre d'un chantier - comme support de transport ou d'entreposage	156 270
Bateau Péniche ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ FRAIS DE TRANSPORT - par voies d'eau intérieures · <i>de personnes</i> · <i>de marchandises</i> - par mer · <i>de personnes</i> · <i>de marchandises</i> <i>A L'EXCLUSION DE LA LOCATION SANS EQUIPAGE OU DU LEASING</i> - <i>d'un bateau de plaisance (dépenses de tourisme)</i> - <i>sans équipage d'autres sortes de bateaux (péniches, ...)</i> - <i>redevance de leasing financier ou de location-financement</i> ▪ SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES AU TRANSPORT (DROITS PORTUAIRES, FRAIS DE REMORQUAGE, ...) - transport maritime - transport par voies d'eau intérieures <i>A L'EXCLUSION DES FRAIS DE REPARATION</i> ▪ ACHATS DE PROVISIONS DE BORD ET DE CARBURANTS	120 121 100 101 200 270 306 102 122 098 097
Bénéfice d'exploitation BENEFICE D'EXPLOITATION ET REVENUS DE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE LIEE	307

<p>Biens immobiliers Immobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - sis en dehors du Luxembourg 436 - sis au Luxembourg 486 ▪ TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REPARATION DE BIENS IMMOBILIERS REALISES <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg par des entrepreneurs non résidents pour compte de résidents 156 - à l'étranger par des entrepreneurs résidents pour compte de non-résidents 156 <i>A L'EXCLUSION DES TRAVAUX REALISES</i> <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg pour compte propre de non-résidents 486 - en dehors du Luxembourg pour compte propre de résidents 436 ▪ FRAIS D'ENTRETIEN OU DE RENOVATION DE BIENS IMMOBILIERS 156 ▪ LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec des dépenses de voyage et de séjour à titre privé pour raison d'études 202 - en rapport avec des dépenses de tourisme, de vacances, de voyage ou de séjour à titre privé 200 - dans toutes autres circonstances 305 <i>à l'exclusion de la location par des résidents à des institutions internationales ou à des représentations diplomatiques ou consulaires d'Etats étrangers de biens immobiliers sis au Luxembourg</i> 249 ▪ DONS LIES OU DESTINES A L'ACQUISITION OU A LA MISE A DISPOSITION DE BIENS IMMOBILIERS, EFFECTUES OU REÇUS <ul style="list-style-type: none"> - par les administrations publiques luxembourgeoises 385 - par des résidents du secteur privé 396 <p>voir aussi Immobilisé incorporel</p>	
<p>Bijoux voir Marchandises</p>	
<p>Billing à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération avec l'étranger à l'origine du paiement ayant donné lieu à la facturation</p>	code approprié
<p>Bons d'assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BONS D'ASSURANCES SOUS LA FORME DE TITRES CESSIBLES : voir Titres d'emprunts ▪ BONS D'ASSURANCES NOMINATIFS <ul style="list-style-type: none"> - souscription 181 - valeurs de rachat à l'échéance 186 	
<p>Bons de caisse voir Titres d'emprunts</p>	
<p>Bons de d'épargne voir Titres d'emprunts</p>	
<p>Bons de trésorerie voir Titres d'emprunts</p>	

Bons du Trésor voir Titres d'emprunts	
Bourses d'études <ul style="list-style-type: none"> ▪ OCTROI DE BOURSES D'ETUDES 202 ▪ DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON D'ETUDES 202 	
Brevets <ul style="list-style-type: none"> ▪ ROYALTIES, DROITS OU REDEVANCES POUR L'UTILISATION D'UN BREVET 220 ▪ ACQUISITIONS OU CESSIONS D'UN BREVET 397 ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON D'UN BREVET 393 	
Brochures voir Marchandises	
Bunkering ACHAT ET VENTE DE CARBURANTS ET DE PROVISIONS DE BORD DE MOYENS DE TRANSPORT	097
Bureau <ul style="list-style-type: none"> ▪ BUREAU D'ETUDES : voir Etudes ▪ BUREAU D'INTERIM services fournis par des bureaux ou des sociétés d'intérim (mise à disposition temporaire de personnel) 199 ▪ BUREAU DE PLACEMENT services fournis par des bureaux ou des agences de placement, de recrutement ou de sélection de personnel 199 ▪ BUREAU DE PROMOTION services rendus par des associations professionnelles ou des bureaux de promotion de produits ou de services : frais de relations publiques 191 ▪ BUREAU DE REPRESENTATION <ul style="list-style-type: none"> - participation dans les frais <u>généraux</u> de fonctionnement de bureaux de représentation 192 <i>en cas de frais <u>spécifiques</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> - constitution d'un bureau de représentation <ul style="list-style-type: none"> · <i>au Luxembourg</i> · <i>en dehors du Luxembourg</i> <ul style="list-style-type: none"> - dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne 430 - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 434 	
Bus voir Autobus	

C

<p>Câbles TOUS FRAIS OU DROITS RELATIFS A L'UTILISATION DE CABLES - pour la diffusion d'œuvres audiovisuelles - à des fins de télécommunication ou pour la transmission ou l'échange de données</p>	<p>231 144</p>
<p>Cachet CACHET OU RETRIBUTION OCTROYES OU PERÇUS PAR DES ARTISTES, ACTEURS, METTEURS EN SCENE, PRODUCTEURS OU PAR DES SPORTIFS</p>	<p>231</p>
<p>Cadeaux CADEAUX ET DONS PRIVES SOUS LA FORME D'UN TRANSFERT DE FONDS ENTRE UN RESIDENT ET UN NON-RESIDENT OU VICE-VERSA</p>	<p>393</p>
<p>Call centre ■ LOCATION DE LIGNES TELEPHONIQUES PAR DES CALL CENTRES ■ SERVICES FOURNIS PAR DES CALL CENTRES</p>	<p>144 191</p>
<p>Camions ■ FRAIS DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES <i>A L'EXCLUSION DE LA SIMPLE LOCATION DE VEHICULES</i> ■ LOCATION OU LEASING OPERATIONNEL DE VEHICULES ROUTIERS ■ REDEVANCE DE LEASING FINANCIER OU DE LOCATION-FINANCEMENT DE VEHICULES ROUTIERS ■ FRAIS ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT ROUTIER Y COMPRIS LES FRAIS D'ENTRETIEN <i>MAIS A L'EXCLUSION DES FRAIS DE REPARATION DE VEHICULES ROUTIERS</i> voir aussi Voitures automobiles</p>	<p>121 270 306 122 098</p>

<p>Capital</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CAPITAL D'UNE SOCIETE <ul style="list-style-type: none"> - établie au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>constitution par un non-résident d'une société établie au Luxembourg ou augmentation de son capital et liquidation d'un pareil investissement</i> 484 · <i>prise de participation par un non-résident dans le capital d'une société établie au Luxembourg et liquidation d'un pareil investissement</i> 485 - établie en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne</i> <ul style="list-style-type: none"> - constitution ou augmentation du capital et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 430 - acquisition d'une participation et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 431 · <i>en dehors de l'Union économique et monétaire européenne</i> <ul style="list-style-type: none"> - constitution ou augmentation du capital et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 434 - acquisition d'une participation et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 435 ▪ TRANSFERT DE CAPITAUX <ul style="list-style-type: none"> rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement 	<p>code approprié</p>
<p>Capitalisation</p> <p>ASSURANCES DE CAPITALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - primes 181 - capitaux, rentes et valeurs de rachat 186 - frais annexes 184 	
<p>Cars</p> <p>voir Autobus</p>	
<p>Carburant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE COMME PROVISIONS DE BORD D'UN MOYEN DE TRANSPORT 097 ▪ AUTRES TRANSACTIONS : voir Marchandises 	
<p>Cartes de crédit</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PAIEMENTS D'ORDRE OU EN FAVEUR DE SOCIETES EMETTRICES DE CARTES DE CREDIT <u>RESIDENTES</u> RELATIFS A L'UTILISATION DE PAREILLES CARTES AU LUXEMBOURG PAR DES NON-RESIDENTS OU A L'ETRANGER PAR DES RESIDENTS 204 ▪ PAIEMENTS PAR DES RESIDENTS EN FAVEUR DE SOCIETES EMETTRICES DE CARTES DE CREDIT <u>NON RESIDENTES</u> EN REGLEMENT DE DEPENSES EFFECTUEES A L'ETRANGER AU MOYEN DE PAREILLES CARTES <ul style="list-style-type: none"> - dépenses de voyage à titre professionnel 203 - dépenses de voyage, de tourisme ou de séjour à titre privé 200 	

Cartographie SERVICES CARTOGRAPHIQUES	193
Cash pooling voir Trésorerie	
Caution <ul style="list-style-type: none"> ▪ CONSTITUTION D'UN DEPOT A TITRE DE CAUTION : voir Dépôt ▪ PAIEMENT EN EXECUTION D'UNE CAUTION <ul style="list-style-type: none"> - rechercher la nature économique de l'opération cautionnée 	code approprié
CECA voir Union européenne	
CEE voir Union européenne	
Certificats de dépôt voir Titres d'emprunts	
Certificats de trésorerie voir Titres d'emprunts	
Certificats du Trésor voir Titres d'emprunts	
Certificats fonciers voir Titres d'emprunts	
Certificats immobiliers voir Titres d'emprunts	
Cessions-rétrocessions voir Repurchase agreements (repo)	
Chambres de commerce <ul style="list-style-type: none"> ▪ CHAMBRES DE COMMERCE A L'ETRANGER <ul style="list-style-type: none"> - contributions dans les frais fonctionnement et autres frais des représentations non diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger payées par des administrations publiques luxembourgeoises - contributions, cotisations et droits d'affiliation payés par des résidents du secteur privé - services rendus par des chambres de commerce pour la promotion à l'étranger de produits ou de services d'origine luxembourgeoise : frais de relations publiques ▪ CHAMBRES DE COMMERCE AU LUXEMBOURG <ul style="list-style-type: none"> - contributions, cotisations et droits d'affiliation payés par des non-résidents - services rendus par des associations professionnelles pour la promotion au Luxembourg de produits ou de services d'origine étrangère : frais de relations publiques 	246 393 191 393 191
Chantier voir Construction	

<p>Chargement FRAIS DE CHARGEMENT OU DE DECHARGEMENT DE MARCHANDISES : SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES AU TRANSPORT - transport maritime - transport aérien - autres modes</p>	<p>102 112 122</p>
<p>Chartering voir Affrètement</p>	
<p>Chemins de fer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE TRANSPORT PAR CHEMINS DE FER <ul style="list-style-type: none"> - de personnes - de marchandises <i>A L'EXCLUSION DE LA LOCATION OU DU LEASING DE MATERIEL ROULANT</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>location ou leasing opérationnel</i> - <i>redevance de leasing financier ou de location-financement</i> ▪ REDEVANCE POUR L'UTILISATION DE VOIES FERREES ▪ FRAIS ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT PAR CHEMINS DE FER Y COMPRIS LES FRAIS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE ▪ ACHAT OU VENTE DE MATERIEL FERROVIAIRE IMPORTE OU EXPORTE ▪ ACHAT DE MATERIEL FERROVIAIRE DESTINE A ETRE MIS EN LEASING A LA DISPOSITION DE NON-RESIDENTS ▪ FRAIS DE REPARATION DE MATERIEL FERROVIAIRE ▪ TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE CONSTRUCTION, DE REPARATION OU D'ENTRETIEN DE VOIES FERREES OU DE TOUTES AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES 	<p>120 121 270 306 122 122 090 099 098 156</p>
<p>Chèques de voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACQUISITION OU ENCAISSEMENT PAR DES RESIDENTS, Y COMPRIS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE CHEQUES DE VOYAGE AUPRES DE SOCIETES NON RESIDENTES EMETTRICES DE PAREILS CHEQUES ▪ PAIEMENTS EFFECTUES OU REÇUS DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES PAR LES SOCIETES RESIDENTES EMETTRICES DE CHEQUES DE VOYAGE 	<p>204 204</p>
<p>Clearing REGLEMENT PAR DES RESIDENTS REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER DE SOLDES DE COMPENSATIONS BILATERALES OU MULTILATERALES OU DE COMPTES COURANTS voir aussi Nivellement de comptes</p>	<p>314</p>
<p>Colis TOUS SERVICES DE COLLECTE, DE TRANSPORT OU DE LIVRAISON DE COURRIER OU DE COLIS RENDUS PAR - une entreprise postale - une entreprise privée de messagerie et de courrier</p>	<p>142 143</p>
<p>Colloques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE PARTICIPATION ET AUTRES DEPENSES DE VOYAGE A TITRE PROFESSIONNEL ▪ FRAIS D'ORGANISATION 	<p>203 239</p>

<p>Combustible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE COMME PROVISIONS DE BORD D'UN MOYEN DE TRANSPORT ▪ AUTRES TRANSACTIONS : voir Marchandises 	097
<p>Commercial paper voir Titres d'emprunts</p>	
<p>Commissions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COMMISSIONS, COURTAGES ET AUTRES FRAIS D'INTERMEDIATION FINANCIERE PAYES OU PERÇUS PAR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT RESIDENTS AGISSANT POUR COMPTE PROPRE ▪ COMMISSIONS ET COURTAGES EN RAPPORT AVEC UNE OPERATION D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ▪ AUTRES CAS : COMMISSIONS ET COURTAGES RELATIFS A <ul style="list-style-type: none"> - toutes autres opérations financières et aux opérations sur les marchés à terme de marchandises - toutes autres opérations sur marchandises et à tous services liés au commerce 	<p>130</p> <p>184</p> <p>131</p> <p>170</p>
<p>Communautés européennes voir Union européenne</p>	
<p>Compensations REGLEMENT PAR DES RESIDENTS REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER DE SOLDES DE COMPENSATIONS BILATERALES OU MULTILATERALES OU DE COMPTES COURANTS voir aussi Nivellement de comptes</p>	314
<p>Compétitions sportives Matches</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE BILLETS D'ENTREE ▪ PRIMES ET GAGES PAYES A DES SPORTIFS ▪ FRAIS D'ORGANISATION DE COMPETITIONS SPORTIVES 	<p>200</p> <p>231</p> <p>231</p>
<p>Comptabilité TOUS SERVICES EN MATIERE COMPTABLE</p>	191
<p>Compte propre TRANSFERT POUR COMPTE PROPRE rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement</p>	code approprié
<p>Comptes courants REGLEMENT PAR DES RESIDENTS REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER DE SOLDES DE COMPENSATIONS BILATERALES OU MULTILATERALES OU DE COMPTES COURANTS voir aussi Nivellement de comptes</p>	314
<p>Comptes opérationnels ALIMENTATION PAR SON TITULAIRE RESIDENT REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER D'UN COMPTE OPERATIONNEL DETENU A L'ETRANGER AUPRES D'UNE INSTITUTION FINANCIERE BANCAIRE OU NON BANCAIRE ET RAPATRIEMENT DES PRODUITS FIGURANT A CE TYPE DE COMPTE</p>	310

<p>Concerts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE BILLETS D'ENTREE 200 ▪ PRIMES ET GAGES PAYES A DES ARTISTES 231 ▪ FRAIS D'ORGANISATION DE CONCERTS 231 	
<p>Conférences VOIR COLLOQUES</p>	
<p>Congrès VOIR COLLOQUES</p>	
<p>Conseil Consultance HONORAIRES ET AUTRES REMUNERATIONS POUR DES CONSEILS</p> <ul style="list-style-type: none"> - en matière informatique 162 - en matières juridique, comptable, fiscale ou d'audit, en gestion ou en relations publiques 191 - en publicité, études de marché et sondages d'opinion 194 - en matières agricole ou minière 195 - en matières architecturale, d'ingénierie ou en toutes autres matières techniques 193 	
<p>Constitution d'une société</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ETABLIE AU LUXEMBOURG par des non-résidents et liquidation d'un pareil investissement 484 ▪ ETABLIE EN DEHORS DU LUXEMBOURG <ul style="list-style-type: none"> - dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne <ul style="list-style-type: none"> · <i>par des administrations publiques luxembourgeoises</i> 580 · <i>par des résidents du secteur privé et liquidation d'un pareil investissement</i> 430 - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne <ul style="list-style-type: none"> · <i>par des administrations publiques luxembourgeoises</i> 580 · <i>par des résidents du secteur privé et liquidation d'un pareil investissement</i> 434 	
<p>Construction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE REPARATION OU D'ENTRETIEN DE BATIMENTS, DE ROUTES, DE PONT OU D'AUTRES INFRASTRUCTURES, DE MONTAGE OU DE DEMONTAGE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES REALISES <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg par des entrepreneurs non résidents pour compte de résidents 156 - à l'étranger par des entrepreneurs résidents pour compte de non-résidents 156 A L'EXCLUSION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE REPARATION OU D'ENTRETIEN DE BIENS IMMOBILIERS REALISES <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg pour compte propre de non-résidents 486 - en dehors du Luxembourg pour compte propre de résidents 436 ▪ FRAIS DE LOCATION DE MATERIEL DE CHANTIER 156 	
<p>Consulats voir Ambassades</p>	
<p>Consultance voir Conseil</p>	

<p>Conteneurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR CONTENEUR <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime - transport aérien - autres modes (route, chemins de fer, batellerie, ...) A L'EXCLUSION DE LA LOCATION OU DU LEASING DE CONTENEURS <ul style="list-style-type: none"> - location ou leasing opérationnel - redevance de leasing financier ou de location-financement ▪ ACHAT OU VENTE DE CONTENEURS : voir Marchandises 	<p>101</p> <p>111</p> <p>121</p> <p>270</p> <p>306</p>
<p>Contrat d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'ENTRETIEN OU DE REPARATION DE BATIMENTS OU D'OUVRAGES D'ART Y COMPRIS LA LOCATION DE MATERIEL DE CHANTIER ▪ ACQUISITION SUR PLACE DE MATERIAUX ET D'AUTRES FOURNITURES A L'EXCLUSION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg exécutés par des résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages non-résidents - sis en dehors du Luxembourg exécutés par des non-résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages résidents 	<p>156</p> <p>156</p> <p>486</p> <p>436</p>
<p>Contrefaçon INDEMNITES POUR CONTREFAÇON DE BREVETS, DE PROCEDES DE FABRICATION OU DE MARQUES</p>	<p>393</p>
<p>Contributions CONTRIBUTIONS, COTISATIONS OU SUBVENTIONS A DES ORGANISMES SCIENTIFIQUES, CULTURELS, ARTISTIQUES OU SPORTIFS AINSI QU'A TOUTES ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES PROFESSIONNELLES OU SYNDICALES</p>	<p>393</p>
<p>Coopération au développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DONS LIES A L'ACQUISITION OU A LA MISE A DISPOSITION DE BIENS IMMEUBLES OU AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS EFFECTUES OU REÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des administrations publiques luxembourgeoises - des résidents du secteur privé ▪ AUTRES DONS EFFECTUES OU REÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des administrations publiques luxembourgeoises - des résidents du secteur privé 	<p>385</p> <p>396</p> <p>383</p> <p>393</p>
<p>Copyrights REVENUS DECOULANT DE LA PROPRIETE DE TOUS DROITS INTELLECTUELS A L'EXCLUSION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DES DROITS DE LICENCES RELATIVES A DES FILMS CINEMATOGRAPHIQUES OU A DES EMISSIONS DE RADIO OU DE TELEVISION ▪ DU PRODUIT DE LEUR CESSION DEFINITIVE 	<p>220</p> <p>231</p> <p>397</p>

<p>Cotisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COTISATIONS SOCIALES PAYEES DANS LE CADRE D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE OU D'UN MECANISME DE PENSION LEGALE <ul style="list-style-type: none"> - à des administrations publiques non résidentes (dont les organismes de sécurité sociale) <ul style="list-style-type: none"> · <i>par des employeurs résidents</i> 210 · <i>à titre individuel par d'autres résidents</i> 393 - à des administrations publiques luxembourgeoises (dont les organismes de sécurité sociale) <ul style="list-style-type: none"> · <i>par toutes catégories de non-résidents</i> 381 ▪ COTISATIONS A DES ASSURANCES-PENSION COMPLEMENTAIRES, A DES FONDS DE PENSION OU A DES ASSURANCES-GROUPE PAYEES <ul style="list-style-type: none"> - par l'employeur 210 - à titre individuel 181 ▪ COTISATIONS A DES ORGANISMES SCIENTIFIQUES, CULTURELS, ARTISTIQUES OU SPORTIFS AINSI QU'A TOUTES ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES PROFESSIONNELLES OU SYNDICALES 393 	
<p>Coupons</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D' ACTIONS OU DE TOUS AUTRES TITRES DE PROPRIETE A REVENU VARIABLE A L'EXCLUSION DU PAIEMENT EN COMPTE A DES NON-RESIDENTS DE COUPONS D' ACTIONS OU D' AUTRES TITRES DE PROPRIETE D' EMETTEURS AUTRES QUE CEUX ETABLIS AU LUXEMBOURG 300 ▪ D' OBLIGATIONS, D' INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE OU DE TOUS AUTRES TITRES D' EMPRUNTS A TAUX FIXE OU FLOTTANT D' EMETTEURS ETABLIS <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg : <ul style="list-style-type: none"> · <i>secteur privé</i> 301 · <i>administrations publiques luxembourgeoises</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 335 - à plus d'un an 336 - en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> à l'exclusion du paiement en compte à des non-résidents de coupons d'obligations, d'instruments du marché monétaire ou d'autres titres d'emprunts à taux fixe d'émetteurs autres que ceux établis au Luxembourg 301 309 	
<p>Courrier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SERVICES DE COLLECTE, DE TRANSPORT OU DE LIVRAISON DE COURRIER ET DE COLIS RENDUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - une entreprise postale 142 - une entreprise privée de messagerie ou de courrier 143 ▪ COURRIER ET MESSAGERIE ELECTRONIQUES : LOCATION ET UTILISATION DE MOYENS OU DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES 144 	
<p>Courtages VOIR COMMISSIONS</p>	

<p>Créances Mandat de paiement Négociation de créances Procédure d'encaissement REGLEMENTS AFFERENTS A DES CESSIONS OU DES RACHATS PAR DES RESIDENTS AUTRES QUE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE CREANCES DETENUES PAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - des non-résidents sur d'autres non-résidents - des résidents sur d'autres résidents - des non-résidents sur des résidents ou par des résidents sur des non-résidents : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération à l'origine de la créance négociée 	<p>418 468 code approprié</p>
<p>Croisières DEPENSES DE VOYAGE, DE TOURISME OU DE SEJOUR A TITRE PRIVE AUTRES QUE POUR RAISONS D'ETUDES OU DE SANTE</p>	<p>200</p>
<p>Cure DEPENSES DE VOYAGE OU DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON DE SANTE</p>	<p>201</p>
<p>Custody fees FRAIS OU DROITS DE GARDE DE VALEURS PAYES OU PERÇUS PAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - des établissements de crédit résidents agissant pour compte propre - d'autres résidents 	<p>130 131</p>

D

<p>Database SERVICES FOURNIS PAR DES BANQUES DE DONNEES OU DES AGENCES DE PRESSE DANS LE CADRE DE LEUR PROFESSION</p>	163
<p>Déchargement VOIR CHARGEMENT</p>	
<p>Déchets FRAIS DE TRAITEMENT DE DECHETS</p>	196
<p>Déclarant direct PAIEMENTS DES RESIDENTS REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER TENUS DE NOTIFIER CELLES-CI DIRECTEMENT SOIT A LA BCL S'IL S'AGIT D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR FINANCIER, SOIT AU STATEC S'IL S'AGIT D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR NON FINANCIER - alimentation d'un compte opérationnel détenu à l'étranger auprès d'une institution financière bancaire ou non bancaire et rapatriement des produits figurant à ce type de compte - règlement de soldes de compensations bilatérales ou multilatérales ou de comptes courants - paiements avec l'étranger, effectués à l'intervention d'un établissement de crédit résident, d'ordre ou en faveur de résidents titulaires du statut de <u>déclarant direct général</u></p>	310 314 315
<p>Dédommagements voir Indemnités</p>	
<p>Dédouanement ▪ FRAIS DE DEDOUANEMENT : SELON LE MODE DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DEDOUANEES - transport maritime - transport aérien - autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...) ▪ DROITS DE DOUANE : voir Impôts</p>	102 112 122
<p>Déménagement ▪ FRAIS DE DEMENAGEMENT : voir Transport ▪ FONDS TRANSFERES PAR TOUTE PERSONNE <u>PHYSIQUE</u> ALLANT S'ETABLIR A L'ETRANGER OU VENANT S'ETABLIR AU LUXEMBOURG (DEMENAGEMENT DEFINITIF) - transferts au sein d'un même établissement de crédit résident entre les anciens comptes ouverts à un résident et les nouveaux comptes ouverts à un non-résident ou entre les anciens comptes ouverts à un non-résident et les nouveaux comptes ouverts à un résident - transferts de fonds reçus directement de l'étranger</p>	395 395
<p>Démontage FRAIS DE DEMONTAGE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES A L'EXCLUSION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES</p>	156 196

<p>Départ à l'étranger</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE DEMENAGEMENT : voir Transport ▪ FONDS TRANSFERES PAR TOUTE PERSONNE <u>PHYSIQUE</u> ALLANT S'ETABLIR A L'ETRANGER (DEMENAGEMENT DEFINITIF) <ul style="list-style-type: none"> - transferts au sein d'un même établissement de crédit résident entre les anciens comptes ouverts à un résident et les nouveaux comptes ouverts à un non-résident - transferts de fonds effectués directement vers l'étranger 	<p style="text-align: right;">395</p> <p style="text-align: right;">395</p>
<p>Dépôt</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE DEPOT OU DE GARDE DE VALEURS PAYES OU PERÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des établissements de crédits résidents agissant pour compte propre - d'autres résidents ▪ CONSTITUTION DE DEPOTS A L'ETRANGER ET RAPATRIEMENT DE CEUX-CI PAR <ul style="list-style-type: none"> - des établissements de crédit résidents <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus · à plus d'un an - des administrations publiques luxembourgeoises <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus · à plus d'un an - d'autres résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>dépôts constitués par ou auprès d'une entreprise liée</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus - à plus d'un an · <i>autres cas</i> <p>A L'EXCLUSION DE L'ALIMENTATION PAR SON TITULAIRE RESIDENT REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER D'UN COMPTE DETENU A L'ETRANGER</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>auprès d'une institution financière bancaire ou non bancaire (compte opérationnel)</i> - <i>autres cas (compte courant auprès d'une relation d'affaires)</i> ▪ CONSTITUTION DE DEPOTS <u>AU LUXEMBOURG</u> ET RAPATRIEMENT DE CEUX-CI PAR DES NON-RESIDENTS <ul style="list-style-type: none"> - dépôts auprès d'établissements de crédit résidents <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus · à plus d'un an - dépôts auprès d'autres résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>dépôts constitués par ou auprès d'une entreprise liée</i> <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus · à plus d'un an · <i>autres cas</i> 	<p style="text-align: right;">130</p> <p style="text-align: right;">131</p> <p style="text-align: right;">620</p> <p style="text-align: right;">625</p> <p style="text-align: right;">572</p> <p style="text-align: right;">577</p> <p style="text-align: right;">437</p> <p style="text-align: right;">438</p> <p style="text-align: right;">411</p> <p style="text-align: right;">310</p> <p style="text-align: right;">314</p> <p style="text-align: right;">621</p> <p style="text-align: right;">626</p> <p style="text-align: right;">487</p> <p style="text-align: right;">488</p> <p style="text-align: right;">461</p>
<p>Deposits & margins voir Marges</p>	
<p>Dérivés voir selon le cas Futures, Options, Swaps ou Warrants</p>	
<p>Désinvestissement <i>rechercher la nature économique de l'investissement cédé : valeurs mobilières, participations, biens immobiliers, ...</i></p>	<p style="text-align: right;">code approprié</p>
<p>Détective SERVICES DE DETECTIVE ET DE RECHERCHE</p>	<p style="text-align: right;">199</p>

<p>Développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES INFORMATIQUES ET TOUTES AUTRES PRESTATIONS DU DOMAINE INFORMATIQUE 162 ▪ DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL DE NOUVEAUX PRODUITS 190 ▪ DEVELOPPEMENT DE PROJETS <ul style="list-style-type: none"> - en matière agricole 195 - en matières architecturale, d'ingénierie ou en toutes autres matières techniques 193 ▪ DEVELOPPEMENT DE PHOTOS : IMPORTATION OU EXPORTATION DE PHOTOS APRES DEVELOPPEMENT 090 <p>voir aussi Coopération au développement</p>	
<p>Diamants</p> <p>TOUTES OPERATIONS D'ACHAT OU DE VENTE DE DIAMANTS A L'EXCLUSION DES OPERATIONS DE NEGOCE INTERNATIONAL (TRANSIT)</p>	<p>551 092</p>
<p>Diffusion</p> <p>FRAIS OU DROITS DE DIFFUSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - de films cinématographiques ou d'émissions de radio ou de télévision 231 - d'autres œuvres (droits d'auteurs et autres droits intellectuels) 220 	
<p>Diplomates</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DIPLOMATES LUXEMBOURGEOIS EN POSTE A L'ETRANGER : SONT <u>RESIDENTS</u> les paiements avec des non-résidents effectués ou reçus par des diplomates luxembourgeois en poste à l'étranger doivent être enregistrés sous le code correspondant à la nature économique de l'opération réalisée ▪ DIPLOMATES DE NATIONALITE ETRANGERE EN POSTE AU LUXEMBOURG : SONT <u>NON RESIDENTS</u> les paiements avec des résidents effectués ou reçus par des diplomates de nationalité étrangère en poste au Luxembourg doivent être enregistrés sous le code correspondant à la nature économique de l'opération réalisée 	<p>code approprié code approprié</p>
<p>Distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS OU DROITS DE DISTRIBUTION <ul style="list-style-type: none"> - de films cinématographiques ou d'émissions de radio ou de télévision 231 - d'autres œuvres (droits d'auteurs et autres droits intellectuels) 220 ▪ FRAIS DE DISTRIBUTION OU DE TRANSPORT DE MARCHANDISES <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime 101 - transport aérien 111 - autres modes de transport (batellerie, route, chemins de fer, ...) 121 	
<p>Dividendes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DIVIDENDES ET REVENUS DE PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES LIEES 307 ▪ COUPONS D'ACTIONS OU DE TOUS AUTRES TITRES DE PROPRIETE A REVENU VARIABLE 300 <p>A L'EXCLUSION DU PAIEMENT EN COMPTE A DES NON-RESIDENTS DE COUPONS D'ACTIONS OU D'AUTRES TITRES DE PROPRIETE D'EMETTEURS AUTRES QUE CEUX ETABLIS AU LUXEMBOURG 308</p>	

<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LOCATION ET USAGE DE TOUS MOYENS OU RESEAUX D'ECHANGE DE DONNEES OU DE TELECOMMUNICATION 144 ▪ TOUS SERVICES FOURNIS PAR DES BANQUES DE DONNEES OU DES AGENCES DE PRESSE 163 ▪ TRAITEMENT DE DONNEES ET TOUS AUTRES SERVICES INFORMATIQUES 162 	
<p>Dons</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DONS LIES A L'ACQUISITION OU A LA MISE A DISPOSITION DE BIENS IMMEUBLES OU AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS EFFECTUES OU REÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des administrations publiques luxembourgeoises 385 - des résidents du secteur privé 396 ▪ AUTRES DONS EFFECTUES OU REÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des administrations publiques luxembourgeoises 383 - des résidents du secteur privé 393 <p>voir aussi Soutiens</p>	
<p>Dot</p> <p>CADEAUX ET DONS PRIVES SOUS LA FORME D'UN TRANSFERT DE FONDS ENTRE UN RESIDENT ET UN NON-RESIDENT OU VICE-VERSA</p>	393
<p>Dotation de succursales</p> <p>CONSTITUTION D'UNE SUCCURSALE OU EXTENSION DE SA DOTATION ET LIQUIDATION D'UN PAREIL INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - succursale établie au Luxembourg 484 - succursale établie en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne 430 · en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 434 	
<p>Douane</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DROITS DE DOUANE : voir Impôts ▪ FRAIS DE DOUANE : voir Dédouanement 	
<p>Drague</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LOCATION, AVEC OU SANS EQUIPAGE, D'UNE DRAGUE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE CONSTRUCTION OU D'ENTRETIEN DE PORTS, VOIES NAVIGABLES OU DE TOUS OUVRAGES D'ART OU INFRASTRUCTURES 156 ▪ AUTRES CAS : voir Navire 	
<p>Dragage</p> <p>TRAVAUX DE DRAGAGE : TOUS TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE CONSTRUCTION OU D'ENTRETIEN DE PORTS, VOIES NAVIGABLES OU DE TOUS OUVRAGES D'ART OU INFRASTRUCTURES</p>	156
<p>Droits d'accises</p> <p>TOUS PAIEMENTS DE DROITS D'ACCISES OU DE TVA</p>	392
<p>Droits d'auteurs</p> <p>voir ROYALTIES</p>	
<p>Droits d'enregistrement</p> <p>voir Impôts</p>	

Droits de diffusion voir DIFFUSION	
Droits de douane voir Impôts	
Droits de garde voir CUSTODY FEES	
Droits de marques <ul style="list-style-type: none">▪ DROITS, REDEVANCES OU ROYALTIES POUR L'UTILISATION D'UNE MARQUE OU D'UNE ENSEIGNE COMMERCIALE▪ ACQUISITION OU CESSION D'UNE MARQUE▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON DE MARQUES	220 397 393
Droits de succession voir Impôts	
Ducroire voir Assurances	

E

<p>Echange de données TOUS SERVICES D'ECHANGE DE DONNEES OU DE TELECOMMUNICATION</p>	144
<p>Economies TRANSFERT D'ECONOMIES SUR SALAIRES EFFECTUES PAR LES RESIDENTS DE NATIONALITE ETRANGERE OCCUPES AU LUXEMBOURG OU PAR LES PERSONNES DE NATIONALITE LUXEMBOURGEOISE OCCUPEES A L'ETRANGER</p>	391
<p>Education</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'EDUCATION ET AUTRES DEPENSES DE VOYAGE OU DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON D'ETUDES ▪ SERVICES EDUCATIFS 	202 239
<p>Electricité voir Marchandises</p>	
<p>E-mail LOCATION ET UTILISATION DE MOYENS OU DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES</p>	144
<p>Emballage FRAIS D'EMBALLAGE DE MARCHANDISES</p> <ul style="list-style-type: none"> - emballage et conditionnement de marchandises ; services annexes ou auxiliaires au transport <ul style="list-style-type: none"> · <i>maritime</i> · <i>aérien</i> · <i>autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...)</i> - fournitures de matériaux d'emballage : voir Marchandises 	102 112 122
<p>Emigration FONDS TRANSFERES PAR TOUTE PERSONNE <u>PHYSIQUE</u> RESIDENTE ALLANT S'ETABLIR A L'ETRANGER (DEMENAGEMENT DEFINITIF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - transferts au sein d'un même établissement de crédit résident entre les anciens comptes ouverts à un résident et les nouveaux comptes ouverts à un non-résident - transferts de fonds effectués directement vers l'étranger 	395 395

<p>Emprunts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ EMPRUNTS REPRESENTES PAR UN TITRE (DEMATERIALISE OU NON) : voir Titres d'emprunts ▪ EMPRUNTS NON REPRESENTES PAR UN TITRE : <ul style="list-style-type: none"> - emprunts <u>par des résidents auprès de non-résidents</u> et remboursement de ces emprunts <ul style="list-style-type: none"> · <u>par des établissements de crédit résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 621 - plus d'un an 626 · <u>par des administrations publiques luxembourgeoises</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 570 - plus d'un an 575 · <u>par des entreprises liées résidentes autres que des établissements de crédit auprès de non-résidents ou par des résidents autres que des établissements de crédit auprès d'entreprises liées non résidentes</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 487 - plus d'un an 488 · <u>autres cas d'emprunts par des résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> - sous la forme de repurchase agreements 469 - autrement <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 462 · à plus d'un an 463 - emprunts <u>par des non-résidents auprès de résidents</u> et remboursement de ces emprunts <ul style="list-style-type: none"> · <u>auprès d'établissements de crédit résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 620 - à plus d'un an 625 · <u>auprès d'administrations publiques luxembourgeoises</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 571 - à plus d'un an 576 · <u>auprès d'entreprises liées résidentes autres que des établissements de crédit par des non-résidents ou auprès de résidents autres que des établissements de crédit par des entreprises liées non résidentes</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 437 - à plus d'un an 438 · <u>autres cas d'emprunts par des non-résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> - sous la forme de repurchase agreements 419 - autres emprunts <ul style="list-style-type: none"> · à un an au plus 412 · à plus d'un an 413 	
<p>Enregistrement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DROITS D'ENREGISTREMENT : voir Impôts ▪ FRAIS D'ENREGISTREMENT DE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES 231 	
<p>Enseigne commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ROYALTIES, DROITS OU REDEVANCES POUR L'UTILISATION D'UNE ENSEIGNE COMMERCIALE OU D'UNE LICENCE DE MARQUE 220 ▪ ACHAT ET VENTE D'UN ENSEIGNE COMMERCIALE OU D'UNE MARQUE 397 ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON D'UNE ENSEIGNE COMMERCIALE OU D'UNE MARQUE 393 	

<p>Enseignement FRAIS D'ENSEIGNEMENT : DEPENSES DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISONS D'ETUDES</p>	<p>202</p>
<p>Entreposage Entrepôts FRAIS D'ENTREPOSAGE DE MARCHANDISES PREALABLE OU CONSECUTIF A UNE OPERATION DE TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime - transport aérien - par d'autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...) 	<p>102 112 122</p>
<p>Entreprise CONTRAT D'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux de construction, d'entretien ou de réparation de bâtiments ou d'ouvrages d'art y compris la location de matériel de chantier - acquisition sur place de matériaux et d'autres fournitures <p><i>A L'EXCLUSION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BIENS IMMOBILIERS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>sis au Luxembourg</i> exécutés par des résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages non-résidents - <i>sis en dehors du Luxembourg</i> exécutés par des non-résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages résidents 	<p>156 156 486 436</p>
<p>Entreprise liée Maison-mère Filiale Succursale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PARTICIPATION DANS LES FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION OU DE FONCTIONNEMENT DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS SPECIFIQUES : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> ▪ DIVIDENDES, REVENUS DE PARTICIPATIONS, BENEFICES D'EXPLOITATION OU COUVERTURE DE PERTES D'EXERCICE D'ENTREPRISES LIEES ▪ CONSTITUTION, EXTENSION, AUGMENTATION DU CAPITAL OU LIQUIDATION D'UNE ENTREPRISE ETABLIE <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg - en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne</i> · <i>en dehors de l'Union économique et monétaire européenne</i> ▪ ACQUISITION OU LIQUIDATION DE PARTICIPATIONS DANS UNE ENTREPRISE ETABLIE <ul style="list-style-type: none"> - au de Luxembourg - en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne</i> · <i>en dehors de l'Union économique et monétaire européenne</i> ▪ PRETS, EMPRUNTS OU DEPOTS METTANT EN PRESENCE UNE ENTREPRISE LIEE (AUTRE QU'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT RESIDENT) <ul style="list-style-type: none"> - prêts octroyés ou dépôts constitués par des résidents ou emprunts par des non-résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>à un an au plus</i> · <i>plus d'un an</i> - prêts octroyés ou dépôts constitués par des non-résidents ou emprunts par des résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>à un an au plus</i> · <i>plus d'un an</i> 	<p>192 code approprié 307 484 430 434 485 431 435 437 438 487 488</p>

<p>Entretien Maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ENTRETIEN DE BIENS <u>MEUBLES</u> <ul style="list-style-type: none"> - moyens de transport : services annexes et auxiliaires au transport <ul style="list-style-type: none"> · maritime 102 · aérien 112 · par d'autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...) 122 - matériel informatique 162 - tous autres biens meubles 098 ▪ FRAIS D'ENTRETIEN DE BIENS <u>IMMOBILIERS</u> <ul style="list-style-type: none"> - travaux d'entretien ou de rénovation de bâtiments, ponts, routes et autres ouvrages d'art, 156 	
<p>Epargne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRANSFERTS D'EPARGNE ET D'ECONOMIES SUR SALAIRES EFFECTUES PAR DES RESIDENTS DE NATIONALITE ETRANGERE OCCUPES AU LUXEMBOURG OU PAR DES PERSONNES DE NATIONALITE LUXEMBOURGEOISE OCCUPEES A L'ETRANGER 391 ▪ EPARGNE-PENSION, ASSURANCES-EPARGNE, ASSURANCES DE CAPITALISATION OU ASSURANCES-VIE <ul style="list-style-type: none"> - primes 181 - indemnités liquidées sous forme de rente, capitaux ou valeurs de rachat 186 - frais annexes 184 	
<p>Epuration FRAIS D'EPURATION, D'ASSAINISSEMENT OU DE TRAITEMENT DE DECHETS</p>	196
<p>Escale FRAIS ENCOURUS LORS D'ESCALES : SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES AU TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - maritime 102 - aérien 112 - par d'autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...) 122 	
<p>Espace publicitaire ACHAT, VENTE OU LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE</p>	194
<p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REALISATION D'ETUDES <ul style="list-style-type: none"> - du domaine informatique 162 - relevant de la recherche fondamentale ou appliquée ou relative au développement expérimental de nouveaux produits 190 - études de marché 194 - architecturales, d'ingénierie ou en d'autres matières techniques 193 ▪ DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR POUR RAISONS D'ETUDES <ul style="list-style-type: none"> - à titre privé 202 - à titre professionnel 203 <p>voir aussi Bourses d'études</p>	
<p>Eurocontrol Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne PAIEMENTS PAR DES RESIDENTS DE REDEVANCES POUR L'UTILISATION DE L'ESPACE AERIEN</p>	112

<p>Evaluation FRAIS D'EXPERTISE, D'EVALUATION OU D'ANALYSE - en rapport avec une opération d'assurances - autres cas</p>	<p>184 193</p>
<p>Expédition FRAIS D'EXPEDITION - de courrier ou de colis · <i>par une entreprise postale</i> · <i>par une entreprise privée de messagerie et de courrier</i> - de marchandises · <i>transport maritime</i> · <i>transport aérien</i> · <i>autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...)</i></p>	<p>142 143 101 111 121</p>
<p>Expertise ▪ EXPERTISE COMPTABLE ▪ FRAIS D'EXPERTISE, D'EVALUATION OU D'ANALYSE - en rapport avec une opération d'assurances - autres cas</p>	<p>191 184 193</p>
<p>Exploitation ▪ FRAIS <u>GENERAUX</u> D'EXPLOITATION, DE GESTION, DE FONCTIONNEMENT OU D'ADMINISTRATION DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS SPECIFIQUES : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> ▪ BENEFICES OU PERTES D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES LIEES</p>	<p>192 code approprié 307</p>
<p>Exportation voir Marchandises</p>	
<p>Expositions ▪ EXPOSITIONS ET FOIRES COMMERCIALES - frais d'organisation ou de participation et tous autres frais de publicité ou de promotion de produits ou de services <i>à l'exclusion des dépenses de voyage à titre professionnel</i> ▪ EXPOSITIONS CULTURELLES - frais d'organisation - achat ou vente de billets d'entrée</p>	<p>194 203 239 200</p>

F

<p>Fabrication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE TRAVAIL A FAÇON DE MARCHANDISES IMPORTEES ET REEXPORTEES APRES TRANSFORMATION OU INVERSEMENT ▪ FRAIS DE FABRICATION DE TOUS BIENS SUR SITE ▪ LICENCE OU PROCEDE DE FABRICATION <ul style="list-style-type: none"> - acquisition ou cession d'un brevet, d'une licence ou d'un procédé de fabrication - royalties, droits et redevances pour l'utilisation d'un brevet, d'une licence ou d'un procédé de fabrication ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON 	<p>094</p> <p>196</p> <p>397</p> <p>220</p> <p>393</p>
<p>Factoring voir Affacturage</p>	
<p>Factures</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ NEGOCIATION DE FACTURES : voir Affacturage ▪ PAIEMENT DE FACTURES rechercher la nature économique de l'opération facturée à l'origine du paiement 	<p>code approprié</p>
<p>Fee rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement des droits ou honoraires</p>	<p>code approprié</p>
<p>Festivals</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ORGANISATION DE SPECTACLES OU DE CONCERTS Y COMPRIS LES CACHETS ET PRIMES PAYES A DES ARTISTES ▪ ACHAT OU VENTE DE BILLETS D'ENTREE 	<p>231</p> <p>200</p>
<p>Filiale voir Entreprise liée</p>	
<p>Films cinématographiques ou vidéos FRAIS DE PRODUCTION DE FILMS Y COMPRIS LES CACHETS DES ACTEURS ET LES REMUNERATIONS DES METTEURS EN SCENE ET DES PRODUCTEURS, FRAIS OU DROITS DE DIFFUSION OU DE LOCATION, ROYALTIES ET DROITS DE LICENCE DE FILMS</p>	<p>231</p>

<p>Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ INTERETS Y COMPRIS CEUX QUI SE RAPPORTANT A DES OPERATIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL OU SUR SERVICES <ul style="list-style-type: none"> - payés ou perçus par des établissements de crédit résidents 303 - payés ou perçus par des administrations publiques luxembourgeoises 337 - payés par des résidents autres que des établissements de crédit ou des administrations publiques à des non-résidents <ul style="list-style-type: none"> · institutions financières 304 · autres que des institutions financières 302 ou perçus de ceux-ci ▪ FRAIS DE FINANCEMENT PAYES OU PERÇUS PAR DES RESIDENTS AUTRES QUE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT OU DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, SE RAPPORTANT A DES OPERATIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL OU SUR SERVICES 302 ▪ FINANCEMENTS ACCORDES PAR DES RESIDENTS A DES NON-RESIDENTS OU VICE-VERSA : voir Prêts ou Leasing selon le cas ▪ FINANCEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENT : voir Projets 	
<p>Fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ HONORAIRES POUR DES CONSEILS EN MATIERE FISCALE ET POUR DES SERVICES JURIDIQUES OU COMPTABLES 191 ▪ TVA ET DROITS D'ACCISES <ul style="list-style-type: none"> tous paiements de TVA ou de droits d'accises 392 ▪ IMPOTS AUTRES QUE LA TVA ET LES DROITS D'ACCISES <ul style="list-style-type: none"> - perçus par des administrations publiques luxembourgeoises à charge de non-résidents et leur remboursement 384 - payés par des résidents du secteur privé à des administrations publiques non résidentes et leur remboursement 393 	
<p>Foires commerciales</p> <p>FRAIS DE PARTICIPATION OU D'ORGANISATION DE FOIRES COMMERCIALES ET TOUS AUTRES FRAIS DE PUBLICITE OU DE PROMOTION DE PRODUITS OU DE SERVICES A L'EXCLUSION DES DEPENSES DE VOYAGE A TITRE PROFESSIONNEL</p>	<p>194</p> <p>203</p>
<p>Fonctionnement</p> <p>FRAIS <u>GENERAUX</u> DE FONCTIONNEMENT, DE GESTION OU D'ADMINISTRATION DE MAISONS-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION</p> <p><i>EN CAS DE FRAIS <u>SPECIFIQUES</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i></p>	<p>192</p> <p>code approprié</p>
<p>Fonds communs de placement</p> <p>voir OPC</p>	
<p>Fonds de commerce</p> <p>ACQUISITION OU CESSION DU FONDS DE COMMERCE, DU GOODWIL, DE LA CLIENTELE OU DES PARTS DE MARCHE D'UNE ENTREPRISE ETABLIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg 486 - en dehors du Luxembourg 436 	

<p>Fonds de pension</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CONTRATS D'ASSURANCE-PENSION SOUSCRITS INDIVIDUELLEMENT <ul style="list-style-type: none"> - primes 181 - rentes 186 ▪ COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PAYEES PAR DES EMPLOYEURS A L'EXCLUSION DES COTISATIONS PAYES PAR DES EMPLOYEURS NON RESIDENTS A DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES DANS LE CADRE D'UN MECANISME DE PENSION LEGALE OBLIGATOIRE 381 	
<p>Football</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES Y COMPRIS LES PRIMES ET GAGES PAYES AUX JOUEURS 231 ▪ ACHAT OU VENTE DE BILLETS D'ENTREE 200 	
<p>Forex voir Arbitrage</p>	
<p>Formation</p> <p>DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR POUR RAISONS D'ETUDES OU DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre professionnel 203 - à titre privé 202 	
<p>Forward rate agreement (FRA)</p> <p>INTERETS SUR FORWARD RATE AGREEMENT PAYES OU PERÇUS PAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - des établissements de crédit résidents 640 - d'autres catégories de résidents 711 	
<p>Frais médicaux</p> <p>FRAIS MEDICAUX, DE CURE, D'HOSPITALISATION, DE TRAITEMENT ET AUTRES DEPENSES DE VOYAGES ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON DE SANTE 201</p>	
<p>Franchise</p> <p>ROYALTIES, DROITS OU REDEVANCES POUR L'UTILISATION DE MARQUES OU D'ENSEIGNES COMMERCIALES 220</p> <p>A L'EXCLUSION DE LEUR ACQUISITION OU CESSION 397</p>	
<p>Fret</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRET <ul style="list-style-type: none"> - maritime 101 - aérien 111 - autres modes de transport (batellerie, route, chemins de fer, ...) 121 ▪ ASSURANCES DE FRET (ASSURANCES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES) <ul style="list-style-type: none"> - primes 182 - indemnités ou dédommagements 187 	

<p>Futures</p> <ul style="list-style-type: none">▪ PRIX D'ACHAT OU DE VENTE, PRIMES OU MARGES PAYES OU PERÇUS POUR TOUS INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A L'EVOLUTION DU PRIX D'UNE VALEUR OU D'UN ACTIF SOUS-JACENTS ET POUR LESQUELS LA CONTREPARTIE RESIDENTE A SIMULTANEMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A L'EGARD DE LA CONTREPARTIE NON RESIDENTE<ul style="list-style-type: none">- la contrepartie résidente est un établissement de crédit- la contrepartie résidente n'est pas un établissement de crédit▪ LIQUIDATION DU PRINCIPAL CONSECUTIVE AU DENOUEMENT DE FUTURES : à enregistrer comme un achat ou une vente de l'actif concerné (marchandises, valeurs mobilières, ...)	<p>640 711 code approprié</p>
---	---

<p>Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION, DE FONCTIONNEMENT OU D'ADMINISTRATION DE MAISONS-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS <u>SPECIFIQUES</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> ▪ SERVICES DE CONSEIL EN GESTION ▪ GESTION DE TRESORERIE transferts entre des comptes de résidents et des comptes de non-résidents appartenant à un même groupe international dans le cadre <ul style="list-style-type: none"> · d'une procédure de nivellement de comptes tenus auprès d'un même établissement de crédit résident · d'un mécanisme de mise en commun de liquidités (auprès d'établissements de crédit à l'étranger ou auprès d'une entreprise membre du groupe, au Luxembourg comme à l'étranger) 	<p style="text-align: right;">192</p> <p style="text-align: right;">code approprié 191</p> <p style="text-align: right;">390</p> <p style="text-align: right;">399</p>
<p>Goodwill</p> <p>ACQUISITION OU CESSION D'UN ACTIF FIXE NON FINANCIER INCORPOREL : GOODWILL, FONDS DE COMMERCE, CLIENTELE, PARTS DE MARCHE, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg - sis en dehors du Luxembourg 	<p style="text-align: right;">486</p> <p style="text-align: right;">436</p>
<p>Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION, DE FONCTIONNEMENT OU D'ADMINISTRATION D'ENTREPRISES D'UN MEME GROUPE (ENTREPRISES LIEES) <i>EN CAS DE FRAIS <u>SPECIFIQUES</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> ▪ MECANISME DE NIVELLEMENT PERIODIQUE DES SOLDES ENTRE DES COMPTES DE RESIDENTS ET DES COMPTES DE NON-RESIDENTS APPARTENANT A UN MEME GROUPE INTERNATIONAL <ul style="list-style-type: none"> - tenus auprès d'un même établissement de crédit résident - autres cas <p>voir aussi Assurances (assurances-groupe) et Entreprises liées</p>	<p style="text-align: right;">192</p> <p style="text-align: right;">code approprié</p> <p style="text-align: right;">390</p> <p style="text-align: right;">399</p>

H

<p>Hardware</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE : voir Marchandises ▪ FRAIS DE LOCATION OU DE LEASING OPERATIONNEL DE MATERIEL INFORMATIQUE ▪ REDEVANCE DE LOCATION-FINANCEMENT OU DE LEASING FINANCIER DE MATERIEL INFORMATIQUE ▪ TOUS AUTRES SERVICES EN MATIERE INFORMATIQUE Y COMPRIS L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE MATERIEL 	<p>270</p> <p>306</p> <p>162</p>
<p>Hélicoptères Voir Aéronefs</p>	
<p>Héritage HERITAGES ET LEGS</p>	<p>393</p>
<p>Honoraires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ HONORAIRES, CACHETS, GAGES OU AUTRES REMUNERATIONS PAYES A OU PERÇUS PAR DES SPORTIFS, DES ARTISTES OU D'AUTRES PROFESSIONS DU DOMAINE AUDIOVISUEL (ACTEURS, METTEURS EN SCENE, PRODUCTEURS, ...) ▪ HONORAIRES PAYES PAR DES <u>TIERS</u> BENEFICIAIRES D'UNE PRESTATION <ul style="list-style-type: none"> - honoraires d'architectes ou de géomètres et honoraires dus pour tous services liés à l'architecture ou à l'ingénierie ou pour tous autres services techniques - honoraires d'avocats, de réviseurs d'entreprises, de notaires, de comptables et tous services en matières juridique, comptable, fiscale, d'audit, de gestion ou en relations publiques - honoraires de médecins ou de chirurgiens et autres frais médicaux ou d'hospitalisation - honoraires de consultants en informatique et tous services en informatique - honoraires liés à la recherche fondamentale ou appliquée - honoraires d'autres experts <ul style="list-style-type: none"> · <i>en rapport avec une opération d'assurances</i> · <i>pour d'autres prestations techniques</i> - honoraires dus pour d'autres services 	<p>231</p> <p>193</p> <p>191</p> <p>201</p> <p>162</p> <p>190</p> <p>184</p> <p>193</p> <p>199</p>
<p>Horticulture TOUS SERVICES EN MATIERE HORTICOLE</p>	<p>195</p>
<p>Hospitalisation DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISONS DE SANTE : FRAIS MEDICAUX, DE CURE, D'HOSPITALISATION OU DE TRAITEMENTS ASSIMILES</p>	<p>201</p>
<p>Hôtel DEPENSES DE SEJOUR ET DE VOYAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre privé (tourisme) - à titre professionnel 	<p>200</p> <p>203</p>



<p>Immeubles voir Biens immobiliers</p>	
<p>Immigration FONDS TRANSFERES PAR TOUTE PERSONNE <u>PHYSIQUE</u> VENANT S'ETABLIR AU LUXEMBOURG (DEMEMAGEMENT DEFINITIF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - transferts au sein d'un même établissement de crédit résident entre les anciens comptes ouverts à un non-résident et les nouveaux comptes ouverts à un résident - transferts de fonds reçus directement de l'étranger 	<p>395</p> <p>395</p>
<p>Immobilier voir Biens immobiliers</p>	
<p>Immobilisé incorporel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACTIFS FIXES NON FINANCIERS INCORPORELS CONSTITUES PAR DES BREVETS OU DES LICENCES DE FABRICATION OU DE MARQUES AINSI QUE LES DROITS D'AUTEURS ET TOUS AUTRES DROITS INTELLECTUELS <ul style="list-style-type: none"> - acquisition ou cession - royalties, droits et redevances - indemnités pour contrefaçon ▪ AUTRES FIXES NON FINANCIERS INCORPORELS : FONDS DE COMMERCE, CLIENTELE, PARTS DE MARCHE, GOODWILL, ... <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg - sis en dehors du Luxembourg 	<p>397</p> <p>220</p> <p>393</p> <p>486</p> <p>436</p>
<p>Importation voir Marchandises</p>	
<p>Impôts <i>Droits</i> <i>Taxes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TVA ET DROITS D'ACCISES tous paiements de TVA ou de droits d'accises ▪ IMPOTS AUTRES QUE LA TVA ET LES DROITS D'ACCISES <ul style="list-style-type: none"> - perçus par des administrations publiques luxembourgeoises à charge de non-résidents et leur remboursement - payés par des résidents du secteur privé à des administrations publiques non résidentes et leur remboursement ▪ RETENUE A LA SOURCE Retenue à la source prélevée par l'agent payeur lors du paiement d'intérêts au bénéficiaire effectif non résident 	<p>392</p> <p>384</p> <p>393</p> <p>386</p>
<p>Incendies ASSURANCES-INCENDIES : voir Assurances (assurances générales)</p>	

<p>Indemnités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ INDEMNITES PAYEES DANS LE CADRE D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE OU D'UN MECANISME DE PENSION LEGALE <ul style="list-style-type: none"> - par des administrations publiques luxembourgeoises à des non-résidents 381 - par des administrations publiques non résidentes à des résidents 393 ▪ INDEMNITES, INDEMNISATIONS OU DEDOMMAGEMENTS CONSECUTIFS A UNE OPERATION D'ASSURANCES AUTRES QUE LES ASSURANCES SOCIALES OBLIGATOIRES <ul style="list-style-type: none"> - assurances de transport de marchandises 187 - réassurances 188 - indemnités, rentes ou capitaux d'assurances-vie, d'assurances-épargne, d'assurances de capitalisation ou d'assurances-pension individuelles ou complémentaires 186 - autres assurances (assurances générales) 185 ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE PROCEDES DE FABRICATION OU DE MARQUES 393 ▪ INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE, DE DEDIT OU DE RUPTURE DE CONTRAT D'EMPLOI 210 ▪ AUTRES INDEMNITES OU DEDITS CONSECUTIFS A LA RESILIATION, RUPTURE, INEXECUTION OU MAUVAISE EXECUTION DE TOUS CONTRATS SE RAPPORTANT AU COMMERCE, A L'INDUSTRIE OU A DES PRESTATIONS DE SERVICES COMMERCIAUX OU FINANCIERS 393 	
<p>Information</p> <p>TOUS SERVICES D'INFORMATION FOURNIS PAR DES AGENCES DE PRESSE OU DES BANQUES DE DONNEES Y COMPRIS LES ABONNEMENTS A DES JOURNAUX OU A DES MAGAZINES</p>	163
<p>Informatique</p> <p>TOUS SERVICES LIES A L'INFORMATIQUE A L'EXCLUSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la location ou du leasing opérationnel de matériel informatique 270 - de la location-financement ou leasing financier de matériel informatique 306 - des achats ou ventes de logiciels déjà commercialisés 090 à 093 	
<p>Ingénierie</p> <p>TOUS SERVICES D'INGENIERIE ET AUTRES SERVICES TECHNIQUES A L'EXCLUSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - des services liés à l'informatique 162 - de la recherche fondamentale ou appliquée 190 - des services liés à l'agriculture et à l'industrie minière 195 	
<p>Inscription</p> <p>DROITS D'INSCRIPTION A DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET AUTRES DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON D'ETUDES</p>	202
<p>Installations industrielles</p> <p>FRAIS DE CONSTRUCTION, DE MONTAGE, DE DEMONTAGE OU D'ENTRETIEN D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES A L'EXCLUSION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT</p>	156 196

<p>Institutions internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PAIEMENTS D'ORDRE OU EN FAVEUR D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES - tous les paiements - et leur remboursement - effectués par les administrations publiques luxembourgeoises en faveur <ul style="list-style-type: none"> · <i>des organismes de l'Union européenne</i> 241 · <i>de l'OTAN, du SHAPE ou de leurs organismes et services subordonnés</i> 244 - prise de participation par des administrations publiques luxembourgeoises dans le capital d'institutions internationales ou liquidation de ces participations 580 - fonds reçus par des administrations publiques luxembourgeoises pour la mise en œuvre ou dans le cadre de politiques décidées par des institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> · <i>subventions (transferts courants)</i> 383 · <i>contributions pour la réalisation d'investissements (transferts de capital)</i> 385 - contributions payées par les administrations publiques luxembourgeoises dans les frais d'administration d'institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> · <i>organismes de l'Union européenne</i> 241 · <i>OTAN, SHAPE et leurs organismes et services subordonnés</i> 244 · <i>autres institutions internationales</i> 248 <ul style="list-style-type: none"> - établies au Luxembourg 242 - établies à l'étranger 243 - dépenses militaires 249 ▪ FRAIS OU REVENUS DE LA LOCATION PAR DES RESIDENTS A DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES DE BIENS IMMOBILIERS SIS AU LUXEMBOURG ▪ PAIEMENTS D'ORDRE OU EN FAVEUR DE RESIDENTS AUTRES QUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES <p>Toutes opérations : rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement</p> <p><u>exemples</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> · <i>traitements perçus par des résidents fonctionnaires d'institutions internationales</i> 210 · <i>vente de marchandises par des résidents à des institutions internationales établies au Luxembourg</i> 093 · <i>frais de télécommunication payés par des institutions internationales à des opérateurs résidents</i> 144 	<p>code approprié</p>
<p>Instruments financiers dérivés voir selon le cas Futures, Options, Swaps ou Warrants</p>	
<p>Intercompany transfer Rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement entre entreprises liées</p>	<p>code approprié</p>
<p>Interest rate future PRIX D'ACHAT OU DE VENTE, PRIMES OU MARGES PAYES OU PERÇUS POUR TOUS INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A L'EVOLUTION DU PRIX D'UNE VALEUR OU D'UN ACTIF SOUS-JACENTS ET POUR LESQUELS LA CONTREPARTIE RESIDENTE A SIMULTANEMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A L'EGARD DE LA CONTREPARTIE NON RESIDENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - la contrepartie résidente est un établissement de crédit 640 - la contrepartie résidente n'est pas un établissement de crédit 711 	

<p>Interest rate (currency) swaps</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ECHANGE DU PRINCIPAL DANS LE CADRE D'UNE OPERATION D'INTEREST RATE (CURRENCY) SWAP CONCLUE AVEC UN NON-RESIDENT PAR <ul style="list-style-type: none"> - un établissement de crédit résident - un résident autre qu'un établissement de crédit ▪ PRIX D'ACHAT OU DE VENTE, PRIMES OU MARGES PAYES OU PERÇUS POUR TOUS INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A L'EVOLUTION DU PRIX D'UNE VALEUR OU D'UN ACTIF SOUS-JACENTS ET POUR LESQUELS LA CONTREPARTIE RESIDENTE A SIMULTANEMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A L'EGARD DE LA CONTREPARTIE NON RESIDENTE <ul style="list-style-type: none"> - la contrepartie résidente est un établissement de crédit - la contrepartie résidente n'est pas un établissement de crédit 	<p>011 711 640 711</p>
<p>Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ INTERETS SOUS LA FORME DE COUPONS : voir Coupons ▪ INTERETS PAYES OU PERÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - <u>des établissements de crédit résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> · consécutifs au dénouement d'opérations qui comportent l'échange de taux d'intérêts ou qui sont liées à l'évolution de taux d'intérêts · relatifs à d'autres opérations financières - <u>des administrations publiques luxembourgeoises</u> <ul style="list-style-type: none"> · consécutifs au dénouement d'opérations qui comportent l'échange de taux d'intérêts ou qui sont liées à l'évolution de taux d'intérêts · sur des instruments du marché monétaire ou des titres d'emprunts à <u>un an au plus</u> · sur des obligations et titres d'emprunts à <u>plus d'un an</u> · relatifs à d'autres opérations financières - <u>d'autres résidents</u> <ul style="list-style-type: none"> · consécutifs au dénouement d'opérations qui comportent l'échange de taux d'intérêts ou qui sont liées à l'évolution de taux d'intérêts · relatifs à d'autres opérations financières et dont la contrepartie non résidente <ul style="list-style-type: none"> - est une institution financière (bancaire ou non bancaire) - n'est pas institution financière (bancaire ou non bancaire) 	<p>640 303 711 335 336 337 711 304 302</p>
<p>Intérim</p> <p>SERVICES FOURNIS PAR DES BUREAUX OU DES SOCIETES D'INTERIM (MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE PERSONNEL)</p>	<p>199</p>
<p>Internet</p> <p>LOCATION ET UTILISATION DE MOYENS OU DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES</p>	<p>144</p>

Investissements	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ PAIEMENTS EFFECTUES DANS LE CADRE D'UNE OPERATION D'<u>INVESTISSEMENT DIRECT</u> 	
- dividendes et revenus de participations dans des entreprises liées, bénéfiques d'exploitation ou couverture de pertes d'exercice d'entreprises liées	307
- participation dans les frais <u>généraux</u> de gestion ou de fonctionnement de maison-mère, de filiales, de succursales ou de bureaux de représentation <i>en cas de frais <u>spécifiques</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i>	192 code approprié
- constitution, extension, augmentation du capital ou liquidation d'une entreprise établie	
· <i>au Luxembourg</i>	484
· <i>en dehors du Luxembourg</i>	
- dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne	430
- en dehors de l'Union économique et monétaire européenne	434
- acquisition ou liquidation de participations dans une entreprise établie	
· <i>au Luxembourg</i>	485
· <i>en dehors du Luxembourg</i>	
- dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne	431
- en dehors de l'Union économique et monétaire européenne	435
▪ acquisition ou cession de biens immobiliers y compris les biens immobilisés incorporels : fonds de commerce, clientèle, parts de marché, goodwill, ...	
· <i>sis en dehors du Luxembourg</i>	436
· <i>sis au Luxembourg</i>	486
<i>à l'exclusion de l'acquisitions ou de la cession d'actifs fixes non financiers incorporels : brevets, marques, licences ou procédés de fabrication, droits d'auteurs et autres droits intellectuels</i>	397
- prêts, emprunts ou dépôts mettant en présence une entreprise liée (autre qu'un établissement de crédit résident)	
· <i>prêts octroyés ou dépôts constitués par des résidents ou emprunts par des non-résidents</i>	
- à un an au plus	437
- plus d'un an	438
· <i>prêts octroyés ou dépôts constitués par des non-résidents ou emprunts par des résidents</i>	
- à un an au plus	487
- plus d'un an	488
▪ DONS LIES AU FINANCEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS : voir Dons	
▪ AUTRES CAS : rechercher la nature de l'investissement à l'origine du paiement	code approprié

J

Jetons de présence JETONS DE PRESENCE ET TANTIEMES	199
Jeux de hasard GAINS OU PERTES SUR PARIS ET JEUX DE HASARD	393
Journaux <ul style="list-style-type: none">▪ IMPORTATION DE JOURNAUX IMPRIMES A L'ETRANGER OU EXPORTATION DE JOURNAUX IMPRIMES AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG▪ ABONNEMENT A DES JOURNAUX, MAGAZINES OU PERIODIQUES	090 163

K

Know-how	
▪ DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE : TOUS SERVICES LIES A L'INFORMATIQUE A L'EXCLUSION DE LA LOCATION DE MATERIEL INFORMATIQUE DE LA REPARATION DE MATERIEL INFORMATIQUE	162 270 098
▪ AUTRES DOMAINES	
- royalties, droits ou redevances pour l'utilisation d'un brevet, d'une licence ou d'un procédé de fabrication	220
- acquisition ou cession d'un brevet, d'une licence ou d'un procédé de fabrication	397

L

<p>Leasing</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LEASING FINANCIER OU LOCATION-FINANCEMENT <ul style="list-style-type: none"> - achat de marchandises destinées à être mises à la disposition de non-résidents sous un contrat de leasing financier y compris les remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents - redevances payées ou perçues en exécution d'un contrat de leasing financier ▪ LEASING OPERATIONNEL OU LOCATION SANS OPTION DE VENTE <ul style="list-style-type: none"> - frais de location de tous biens meubles y compris les moyens de transport sans chauffeur ou équipage 	<p>099</p> <p>306</p> <p>270</p>
<p>Legs LEGS ET HÉRITAGE</p>	<p>393</p>
<p>Licences</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ROYALTIES, DROITS OU REDEVANCES POUR L'UTILISATION D'UNE LICENCE DE FABRICATION, DE MARQUES OU D'UN BREVET ▪ ACHAT ET VENTE D'UNE LICENCE DE FABRICATION OU DE MARQUES OU D'UN BREVET ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON 	<p>220</p> <p>397</p> <p>393</p>
<p>Livraison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE LIVRAISON DE MARCHANDISES : voir Transport ▪ FRAIS DE LIVRAISON DE VALEURS MOBILIERES, PAYES OU PERÇUS <ul style="list-style-type: none"> - par des établissements de crédits résidents agissant pour compte propre - par d'autres résidents 	<p>130</p> <p>131</p>
<p>Lobbying SERVICES FOURNIS PAR DES GROUPEMENTS, DES ASSOCIATIONS OU DES ORGANISATIONS QUI EXERCENT DES PRESSIONS SUR LES POUVOIRS PUBLICS</p>	<p>199</p>

<p>Location</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LOCATION-FINANCEMENT, LOCATION-VENTE : voir Leasing ▪ LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>appartenant à des résidents</i> <ul style="list-style-type: none"> - à des institutions internationales ou à des représentations diplomatiques ou consulaires d'Etats étrangers 249 - autres cas : dépenses de voyage et de séjour à titre privé de non-résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>pour raison d'études</i> 202 · <i>tourisme</i> 200 · <i>appartenant à des non-résidents</i> 305 - sis en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>appartenant à des résidents</i> 305 · <i>appartenant à des non-résidents</i> <ul style="list-style-type: none"> - dépenses de voyage et de séjour à titre privé de résidents <ul style="list-style-type: none"> · <i>pour raison d'études</i> 202 · <i>tourisme</i> 200 ▪ LOCATION DE BIENS MEUBLES <ul style="list-style-type: none"> - moyens de transport de personnes <ul style="list-style-type: none"> · <i>avec chauffeur ou équipage</i> <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime 100 - transport aérien 110 - autres modes de transport 120 · <i>sans chauffeur ou équipage</i> 270 - moyens de transport de marchandises <ul style="list-style-type: none"> · <i>avec chauffeur ou équipage</i> <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime 101 - transport aérien 111 - autres modes de transport 121 · <i>sans chauffeur ou équipage</i> 270 - moyens de télécommunication et d'échange de données 144 - matériel de chantier 156 - productions audiovisuelles (films, vidéos, ...) 231 - tous autres biens meubles 270 	
<p>Logiciels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE LOGICIELS DEJA COMMERCIALISES : à considérer comme des marchandises 090 à 093 ▪ FRAIS DE DEVELOPPEMENT, DE CONCEPTION DE REALISATION OU DE MAINTENANCE DE PROGRAMMES INFORMATIQUES 162 	
<p>Loteries Lotto GAINS OU PERTES SUR JEUX DE HASARD ET PARIS</p>	393
<p>Loyers voir Location</p>	

M

<p>Magasins</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS D'ENTREPOSAGE DE MARCHANDISES PREALABLE OU CONSECUTIF A UNE OPERATION DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime - transport aérien - autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...) ▪ LOCATION DE MAGASINS OU D'AUTRES BIENS IMMOBILIERS 	<p>102 112 122 305</p>
<p>Maintenance voir Entretien</p>	
<p>Maison-mère voir Entreprise liée</p>	
<p>Management consulting HONORAIRES OU FRAIS DE CONSEIL EN GESTION</p>	<p>191</p>
<p>Management fee PARTICIPATION DANS LES FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION OU DE FONCTIONNEMENT DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS SPECIFIQUES : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i></p>	<p>192 code approprié</p>
<p>Mandat de paiement voir Créances</p>	

Marchandises	
▪ ACHAT OU VENTE DE MARCHANDISES	
- diamants	551
<i>à l'exclusion des opérations de négoce international (transit)</i>	092
- or sous toute forme matérielle	550
<i>à l'exclusion des opérations de négoce international (transit)</i>	092
- autres métaux précieux	552
<i>à l'exclusion des opérations de négoce international (transit)</i>	092
- autres marchandises	
· <i>opérations de négoce international (transit) et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents</i>	092
· <i>marchandises qui restent au Luxembourg ou qui restent à l'étranger après le transfert de propriété du vendeur vers l'acheteur et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents</i>	093
· <i>achetées ou vendues à titre d'avitaillement (provisions de bord et carburants) et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents</i>	097
· <i>acquises pour être mises à la disposition de non-résidents sous un contrat de leasing-financier ou de location-financement et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents</i>	099
· <i>autres cas : opérations sur marchandises en général</i>	
- achats ou ventes	090
- remboursements partiels ou totaux	091
▪ SERVICES SUR MARCHANDISES	
- travail à façon ou de perfectionnement actif ou passif de marchandises importées ou réexportées après transformation ou inversement et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents	094
- réparation de tous biens meubles y compris le matériel de transport et remboursements partiels ou totaux des paiements y afférents	098
<i>à l'exclusion de la réparation de matériel informatique</i>	162
- transport de marchandises	
· <i>maritime</i>	101
· <i>aérien</i>	111
· <i>autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...)</i>	121
- services annexes ou auxiliaires au transport de marchandises : chargement, entreposage, pesage, emballage, ...	
· <i>maritime</i>	102
· <i>aérien</i>	112
· <i>autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...)</i>	122
- assurances de transport de marchandises (assurances de fret)	
· <i>primes</i>	182
· <i>indemnités ou dédommagements</i>	187
· <i>frais annexes (expertise, évaluation, ...)</i>	184
- frais d'expertise, d'évaluation ou d'analyse de marchandises	
· <i>en rapport avec une opération d'assurances ou de réassurances</i>	184
· <i>autres cas</i>	193
- commissions et courtages sur toutes opérations relatives à des marchandises	170
<i>à l'exclusion des opérations sur les marchés à terme de marchandises</i>	131

<p>Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REALISATION D'ETUDES DE MARCHE ▪ PARTS DE MARCHE : ACQUISITION OU CESSION DE PARTS DE MARCHE OU D'AUTRES BIENS IMMOBILISES INCORPORELS (FONDS DE COMMERCE, CLIENTELE, GOODWILL MAIS A L'EXCLUSION DE LA NEGOCIATION DE BREVETS OU DE LICENCES DE FABRICATION OU DE MARQUES) SIS <ul style="list-style-type: none"> - en dehors du Luxembourg - au Luxembourg 	<p>194</p> <p>486</p> <p>436</p>
<p>Marges</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MARGES ET PRIMES PAYEES OU PERÇUES LORS DE L'ACHAT OU DE LA VENTE DUNE OPTION LORSQU'ELLE CORRESPOND A UN ENGAGEMENT PRIS PAR UN EMETTEUR ETABLI <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg - dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne ▪ PRIX D'ACHAT OU DE VENTE, PRIMES OU MARGES PAYES OU PERÇUS POUR TOUS INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A L'EVOLUTION DU PRIX D'UNE VALEUR OU D'UN ACTIF SOUS-JACENTS ET POUR LESQUELS LA CONTREPARTIE RESIDENTE A SIMULTANEMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A L'EGARD DE LA CONTREPARTIE NON RESIDENTE <ul style="list-style-type: none"> - la contrepartie résidente est un établissement de crédit - la contrepartie résidente n'est pas un établissement de crédit 	<p>498</p> <p>428</p> <p>448</p> <p>640</p> <p>711</p>
<p>Marketing</p> <p>TOUTES OPERATIONS DE MARKETING ET DE PUBLICITE</p>	<p>194</p>
<p>Marques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ROYALTIES, DROITS OU REDEVANCES POUR L'UTILISATION D'UN BREVET OU D'UNE LICENCE DE FABRICATION OU DE MARQUES ▪ ACHAT ET VENTE D'UN BREVET OU D'UNE LICENCE DE FABRICATION OU DE MARQUES ▪ INDEMNITES POUR CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE PROCEDES DE FABRICATION OU DE MARQUES 	<p>220</p> <p>397</p> <p>393</p>
<p>Matches</p> <p>voir Compétitions sportives</p>	
<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ LOCATION <ul style="list-style-type: none"> - de matériel de chantier - de matériel informatique - de tous autres biens meubles 	<p>156</p> <p>270</p> <p>270</p>
<p>Messagerie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SERVICES DE COLLECTE, DE TRANSPORT OU DE LIVRAISON DE COURRIER OU DE COLIS RENDUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - une entreprise postale - une entreprise privée de messagerie ou de courrier ▪ COURRIER ET MESSAGERIE ELECTRONIQUES : LOCATION ET UTILISATION DE MOYENS OU DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES 	<p>142</p> <p>143</p> <p>144</p>

<p>Métaux précieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ OR : voir Or ▪ AUTRES METAUX PRECIEUX (ARGENT, PALLADIUM, PLATINE, ...) - toutes opérations d'achat ou de vente à l'exclusion des opérations de négoce international (transit) - dépôts ou retraits physiques de métaux précieux par des non-résidents sur des comptes libellés en métaux précieux 	<p>552 092 nihil</p>
<p>Metteurs en scène</p> <p>REMUNERATIONS DES METTEURS EN SCENE ET AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS DU DOMAINE AUDIOVISUEL</p>	<p>231</p>
<p>Microfilmage</p> <p>FRAIS DE MICROFILMAGE</p>	<p>199</p>
<p>Minerval</p> <p>DROITS D'INSCRIPTION A DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISON D'ETUDES</p>	<p>202</p>
<p>Mines</p> <p>TOUS SERVICES LIES A L'INDUSTRIE MINIERE</p>	<p>195</p>
<p>Montage</p> <p>FRAIS DE MONTAGE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES</p>	<p>156</p>
<p>Montants compensatoires</p> <p>MONTANTS COMPENSATOIRES, PRELEVEMENTS OU RESTITUTIONS CONSECUTIFS A DES DECISIONS D'ORGANISMES DE L'UNION EUROPEENNE</p>	<p>382</p>

N

<p>Navigation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ NAVIGATION MARITIME <ul style="list-style-type: none"> - transport de personnes 100 - transport de marchandises 101 - services annexes et auxiliaires : droits de pilotage, droits portuaires, remorquage, chargement et déchargement, ... 102 ▪ NAVIGATION AERIENNE <ul style="list-style-type: none"> - transport de personnes 110 - transport de marchandises 111 - services annexes et auxiliaires : droits de survol, d'atterrissage, droits aéroportuaires, chargement et déchargement, ... 112 ▪ NAVIGATION INTERIEURE (BATELLERIE) <ul style="list-style-type: none"> - transport de personnes 120 - transport de marchandises 121 - services annexes et auxiliaires : droits de pilotage, droits portuaires, remorquage, chargement et déchargement, ... 122 	
<p>Navire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE D'UN NAVIRE : voir Marchandises ▪ FRAIS DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - de personnes 100 - de marchandises 101 <p><i>A L'EXCLUSION DE LA LOCATION SANS EQUIPAGE OU DU LEASING</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - location sans équipage et leasing opérationnel 270 - redevance de leasing financier ou de location-financement 306 ▪ SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES AU TRANSPORT PAR MER : ENTRETIEN, DROITS DE PILOTAGES, FRAIS DE REMORQUAGES, ... 102 <i>A L'EXCLUSION</i> <ul style="list-style-type: none"> - des frais de réparation 098 - des primes d'assurances de fret 182 ▪ FRAIS D'ENTRETIEN DE NAVIRES QUI NE SONT PAS DES MOYENS DE TRANSPORT (NAVIRES DE FORAGE, BATEAUX DE PECHE, ...) 196 ▪ ACHATS DE CARBURANTS OU DE PROVISIONS DE BORD 097 	
<p>Négoce international</p> <p>ACHATS ET VENTES SIMULTANES OU CONSECUTIFS DE MARCHANDISES QUI FONT L'OBJET D'UNE EXPEDITION DIRECTE DU PAYS DE PROVENANCE VERS LE PAYS DE DESTINATION AINSI QUE LES REMBOURSEMENTS PARTIELS OU TOTAUX DES PAIEMENTS Y AFFERENTS</p>	092
<p>Négociation de créances voir Créances</p>	
<p>Netting voir Nivellement de comptes</p>	

<p>Nettoyage FRAIS DE NETTOYAGE - de locaux (bureaux, salles, ...) - de bâtiments et autres travaux immobiliers (ravalement de façades, ...) - de sites à assainir - de moyens de transport · maritime · aérien · autres modes (batellerie, route, chemins de fer, ...)</p>	<p>199 156 196 102 112 122</p>
<p>Nivellement de comptes NIVELLEMENT PERIODIQUE DES SOLDES ENTRE DES COMPTES DE RESIDENTS ET DES COMPTES DE NON-RESIDENTS QUI APPARTIENNENT A UN MEME GROUPE INTERNATIONAL - tenus auprès d'un même établissement de crédit résident - autres cas</p>	<p>390 399</p>
<p>Notaire HONORAIRES ET TOUS SERVICES EN MATIERE JURIDIQUE</p>	<p>191</p>

0

<p>Obligations OBLIGATIONS (CONVERTIBLES OU NON) : voir Titres d'emprunts</p>	
<p>Œuvres d'art</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ FRAIS DE RESTAURATION 098 ▪ FRAIS D'EXPERTISE OU D'EVALUATION <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec une opération d'assurances 184 - autres cas 193 	
<p>Office expenses PARTICIPATION DANS LES FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION OU DE FONCTIONNEMENT DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS <u>SPECIFIQUES</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i></p>	<p style="text-align: right;">192</p> <p style="text-align: right;">code approprié</p>
<p>Offices de Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LUXEMBOURGEOIS A L'ETRANGER <ul style="list-style-type: none"> - paiements effectués par les administrations publiques luxembourgeoises concernant les frais de fonctionnement et autres frais des représentations non diplomatiques luxembourgeoises (offices de tourisme, chambres de commerce,) à l'étranger 246 ▪ ETRANGERS AU LUXEMBOURG <ul style="list-style-type: none"> - frais de fonctionnement d'offices de tourisme étrangers au Grand-Duché de Luxembourg : frais de relations publiques 191 	
<p>Oléoduc TRANSPORT PAR OLEODUC</p>	<p style="text-align: right;">121</p>
<p>OPC voir Organismes de placement collectif</p>	
<p>Option</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRIMES ET MARGES PAYEES OU PERÇUES LORS DE L'ACHAT OU DE LA VENTE D'UNE OPTION LORSQU'ELLE CORRESPOND A UN ENGAGEMENT PRIS PAR UN EMETTEUR ETABLI <ul style="list-style-type: none"> -au Luxembourg 498 -dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne 428 -en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 448 ▪ PAIEMENT CONSECUTIF A L'EXERCICE D'UNE OPTION : achat ou vente de l'actif sous-jacent : actions, obligations, bien immobilier, code approprié 	

<p>Or</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TOUTES OPERATIONS D'ACHAT OU DE VENTE D'OR SOUS TOUTE FORME MATERIELLE A L'EXCLUSION DES OPERATIONS DE NEGOCE INTERNATIONAL (TRANSIT) 550 ▪ OR SOUS FORME D'AVOIRS EN COMPTE OUVERTS A DES NON-RESIDENTS 092 <ul style="list-style-type: none"> - dépôts ou retraits sous toute forme matérielle 550 - change à terme et swap sur or en compte : voir Arbitrage 	
<p>Ordinateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE D'ORDINATEURS Y COMPRIS DES LOGICIELS DEJA COMMERCIALISES : voir Marchandises ▪ TOUS SERVICES LIES A L'INFORMATIQUE 162 A L'EXCLUSION <ul style="list-style-type: none"> - de la location de matériel informatique 270 - des redevances de leasing financier ou location-financement 306 	
<p>Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ORGANISATIONS INTERNATIONALES : voir Institutions internationales ▪ ORGANISATIONS OU ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES, PROFESSIONNELLES OU SYNDICALES : COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PAYEES PAR LEURS MEMBRES 393 ▪ FRAIS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> - de salons ou de foires commerciales 194 - de concerts, de spectacles et de manifestations sportives 231 - d'expositions culturelles 239 	
<p>Organismes de placement collectif (OPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT, SOUSCRIPTION, VENTE OU RACHAT DE PARTS D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ETABLIS <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg 492 - dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne 422 - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 442 ▪ PAIEMENTS REALISES PAR LES OPC RESIDENTS : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération à l'origine du paiement code approprié 	
<p>OTAN</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ OPERATIONS SPECIFIQUES <ul style="list-style-type: none"> - paiements dont la contrepartie résidente est nécessairement une administration publique luxembourgeoise <i>tous paiements effectués par les administrations publiques luxembourgeoises en faveur de l'OTAN, du SHAPE ou de leurs organismes et services subordonnés et leur remboursement</i> 244 - autres cas <i>revenus de la location par des résidents à l'OTAN, au SHAPE ou à leurs organismes et services subordonnés de biens immobiliers sis au Luxembourg</i> 249 ▪ AUTRES OPERATIONS REALISEES ENTRE DES RESIDENTS ET L'OTAN, LE SHAPE OU LEURS ORGANISMES ET SERVICES SUBORDONNES : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération code approprié 	
<p>Outplacement</p> <p>SERVICES DE GUIDANCE, DE PLACEMENT, DE RECRUTEMENT OU DE SELECTION DE PERSONNEL 199</p>	

Péage FRAIS DE PEAGE ROUTIER	122
Pécules de vacances PAYES PAR UN ORGANISME DE SECURITE SOCIALE - luxembourgeois à des non-résidents - non résident à des résidents	381 393
Peinture <ul style="list-style-type: none"> ▪ ŒUVRES D'ART <ul style="list-style-type: none"> - achat ou vente : voir Marchandises - frais de restauration - frais d'expertise ou d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> · <i>en rapport avec une opération d'assurances</i> · <i>autres cas</i> ▪ TRAVAUX DE PEINTURE <ul style="list-style-type: none"> - travaux d'entretien ou de rénovation de biens immobiliers 	098 184 193 156
Péniche voir Bateau	
Pensions <ul style="list-style-type: none"> ▪ PENSIONS ALIMENTAIRES ▪ PENSIONS LEGALES RESULTANT D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE <ul style="list-style-type: none"> - payées par une administration publique ou un organisme de sécurité sociale <ul style="list-style-type: none"> · <i>luxembourgeois à des non-résidents</i> · <i>non résidents à des résidents</i> ▪ ASSURANCES-PENSION INDIVIDUELLES OU COMPLEMENTAIRES <ul style="list-style-type: none"> - primes - indemnités liquidées sous forme de rentes, capitaux, valeurs de rachat ou autres indemnités - frais annexes 	393 381 393 181 186 184
Perfectionnement PERFECTIONNEMENT ACTIF OU PASSIF DE MARCHANDISES IMPORTEES OU REEXPORTÉES APRES TRANSFORMATION ET REMBOURSEMENT PARTIEL OU TOTAL DES PAIEMENTS Y AFFERENTS	094
Périodiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ IMPORTATION DE PERIODIQUES IMPRIMES A L'ETRANGER OU EXPORTATION DE PERIODIQUES IMPRIMES AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG ▪ ABONNEMENTS 	090 163

<p>Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE PERSONNEL : <ul style="list-style-type: none"> - salaires, traitements et rémunérations payés directement à des salariés résidents par leurs employeurs non résidents ou vice-versa 210 - cotisations sociales payées dans le cadre d'un système de sécurité sociale obligatoire ou d'un mécanisme de pension légale <ul style="list-style-type: none"> · <i>par des employeurs résidents à des administrations publiques non résidentes dont les organismes de sécurité sociale</i> 210 · <i>par des employeurs non-résidents à des administrations publiques luxembourgeoises dont les organismes de sécurité sociale</i> 381 - primes ou cotisations d'assurances-pension complémentaires ou d'assurances-groupe payées par l'employeur 210 ▪ SERVICES FOURNIS PAR DES BUREAUX OU DES AGENCES DE PLACEMENT, DE RECRUTEMENT OU DE SELECTION DE PERSONNEL 199 	
<p>Pertes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COUVERTURE DES PERTES D'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE LIEE 307 ▪ PERTES SUR PARIS OU JEUX DE HASARD 393 	
<p>Pierres précieuses voir Marchandises</p>	
<p>Photos IMPORTATIONS OU EXPORTATIONS APRES DEVELOPPEMENT</p>	090
<p>Pipe-line TRANSPORT PAR OLEODUC</p>	121
<p>Placement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PLACEMENT SOUS LA FORME D'UN DEPOT : voir Dépôt ▪ AUTRES FORMES DE PLACEMENT : rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement : prêt, achat de valeurs mobilières, acquisition d'un bien immobilier, ... ▪ SERVICES RENDUS PAR DES BUREAUX OU DES AGENCES DE PLACEMENT, DE RECRUTEMENT OU DE SELECTION DE PERSONNEL 199 	code approprié
<p>Plaisance voir Yacht</p>	
<p>Plate-forme de forage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE D'UNE PLATE-FORME DE FORAGE : voir Marchandises ▪ FRAIS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION <ul style="list-style-type: none"> - sur place 196 - après déplacement à cette fin (dans un chantier naval) 098 ▪ LOCATION 270 	
<p>Platine voir Métaux précieux</p>	

<p>Port</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE PORT OU D'EXPEDITION DE COURRIER OU DE COLIS PAR <ul style="list-style-type: none"> - une entreprise postale - une entreprise privée de messagerie et de courrier ▪ TOUS FRAIS ET DROITS PORTUAIRES ET SERVICES ANNEXES OU AUXILIAIRES AU <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime - transport fluvial ▪ TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE CONSTRUCTION OU D'ENTRETIEN D'UN PORT OU DE VOIES NAVIGABLES 	<p style="text-align: right;">142 143 102 122 156</p>
<p>Poste</p> <p>SERVICES DE COLLECTE, DE TRANSPORT OU DE LIVRAISON DE COURRIER ET DE COLIS RENDUS PAR</p> <ul style="list-style-type: none"> - une entreprise postale - une entreprise privée de messagerie ou de courrier 	<p style="text-align: right;">142 143</p>
<p>Précompte mobilier</p> <p>REMBOURSEMENT DE PRECOMPTE MOBILIER RETENU A LA SOURCE à enregistrer sous le code correspondant à la nature économique de l'opération à l'origine des revenus sur lesquels le précompte a été retenu : intérêts, coupons, dividendes, ...</p>	<p style="text-align: right;">code approprié</p>
<p>Presse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IMPORTATION DE JOURNAUX, MAGAZINES OU PERIODIQUES IMPRIMES A L'ETRANGER OU EXPORTATION DE JOURNAUX, MAGAZINES OU PERIODIQUES IMPRIMES AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG ▪ ABONNEMENTS A DES JOURNAUX, MAGAZINES OU PERIODIQUES ▪ ABONNEMENTS A DES AGENCES DE PRESSE OU A DES BANQUES DE DONNEES OU A TOUS AUTRES SERVICES D'INFORMATION 	<p style="text-align: right;">090 163 163</p>
<p>Prestations</p> <p>Rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement</p>	<p style="text-align: right;">code approprié</p>

Prêts	
▪ PRETS REPRESENTES PAR UN TITRE : voir Titres d'emprunts	
▪ PRETS NON REPRESENTES PAR UN TITRE	
- prêts <u>octroyés</u> par des résidents à des non-résidents et leur remboursement	
· <i>par des établissements de crédit résidents</i>	
- à un an au plus	620
- à plus d'un an	625
· <i>par des administrations publiques luxembourgeoises (y compris les prêts d'Etat à Etat et les prêts octroyés sous la forme de repurchase agreements)</i>	
- à un an au plus	571
- à plus d'un an	576
· <i>par des entreprises liées résidentes autres que des établissements de crédit de non-résidents ou par des résidents autres que des établissements de crédit d'entreprises liées non résidentes</i>	
- à un an au plus	437
- à plus d'un an	438
· <i>autres cas</i>	
- prêts octroyés sous la forme de repurchase agreements	419
- autres prêts	
· <i>à un an au plus</i>	412
· <i>à plus d'un an</i>	413
- prêts <u>reçus</u> par des résidents de non-résidents et leur remboursement	
· <i>par des établissements de crédit résidents</i>	
- à un an au plus	621
- à plus d'un an	626
· <i>par des administrations publiques luxembourgeoises (y compris les prêts d'Etat à Etat et les prêts octroyés sous la forme de repurchase agreements)</i>	
- à un an au plus	570
- à plus d'un an	575
· <i>par des entreprises liées résidentes autres que des établissements de crédit de non-résidents ou par des résidents autres que des établissements de crédit d'entreprises liées non résidentes</i>	
- à un an au plus	487
- à plus d'un an	488
· <i>autres cas</i>	
- prêts octroyés sous la forme de repurchase agreements	469
- autres prêts	
· <i>à un an au plus</i>	462
· <i>à plus d'un an</i>	463

<p>Primes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRIMES D'ASSURANCES <ul style="list-style-type: none"> - assurances-vie, assurances-épargne, assurances de capitalisation - assurances-pension individuelles ou complémentaires, assurances groupe <ul style="list-style-type: none"> · payées par l'employeur · individuelles - assurances sur marchandises (assurances de fret) - réassurances - autres assurances (assurances générales) ▪ PRIMES ET MARGES PAYEES OU PERÇUES LORS DE L'ACHAT OU DE LA VENTE D'OPTIONS LORSQUE L'OPTION CORRESPOND A UN ENGAGEMENT PRIS PAR UN EMETTEUR ETABLI <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg - dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne - en dehors de l'Union économique et monétaire européenne ▪ PRIX D'ACHAT OU DE VENTE, PRIMES OU MARGES PAYES OU PERÇUS POUR TOUS INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A L'EVOLUTION DU PRIX D'UNE VALEUR OU D'UN ACTIF SOUS-JACENTS ET POUR LESQUELS LA CONTREPARTIE RESIDENTE A SIMULTANEMENT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS A L'EGARD DE LA CONTREPARTIE NON RESIDENTE <ul style="list-style-type: none"> - la contrepartie résidente est un établissement de crédit - la contrepartie résidente n'est pas un établissement de crédit ▪ PRIMES OCTROYEES OU PERÇUES A L'OCCASION DE TOUTE PRESTATION A CARACTERE <ul style="list-style-type: none"> - sportif, artistique ou culturel - scientifique ou éducatif 	<p>181</p> <p>210</p> <p>181</p> <p>182</p> <p>183</p> <p>180</p> <p>498</p> <p>428</p> <p>448</p> <p>640</p> <p>711</p> <p>231</p> <p>239</p>
<p>Prise de participation voir Participation</p>	
<p>Prix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRIX SCIENTIFIQUES, LITTERAIRES, ARTISTIQUES OU SPORTIFS ▪ REDUCTION DE PRIX voir nature économique de l'opération originale pour laquelle une diminution de prix est consentie 	<p>393</p> <p>code approprié</p>
<p>Procédure d'encaissement voir Créances</p>	
<p>Producteurs REMUNERATION DES PRODUCTEURS ET DES METTEURS EN SCENE DE TOUTE OEUVRE AUDIOVISUELLE</p>	<p>231</p>
<p>Production FRAIS DE PRODUCTION DE TOUTE OEUVRE AUDIOVISUELLE (FILMS, VIDEOS, EMISSIONS DE TELEVISION OU DE RADIO, ...) Y COMPRIS LES CACHETS, GAGES ET RETRIBUTIONS PAYEES A DES ARTISTES, ACTEURS, METTEURS EN SCENE OU PRODUCTEURS</p>	<p>231</p>
<p>Produits financiers dérivés voir selon le cas Futures, Options, Swaps ou Warrants</p>	

<p>Programmes informatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE REALISATION OU D'ACQUISITION DE PROGRAMMES INFORMATIQUES (SOFTWARE) ▪ ACHAT OU VENTE DE LOGICIELS DEJA COMMERCIALISES : à considérer comme des marchandises 	<p>162</p> <p>090 à 093</p>
<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES DE PROJETS ▪ PROJETS D'INVESTISSEMENT FINANCES <ul style="list-style-type: none"> - par des dons effectués par <ul style="list-style-type: none"> · <i>des résidents du secteur privé</i> · <i>des administrations publiques luxembourgeoises</i> · <i>de non-résidents</i> - autres cas : voir Investissements 	<p>193</p> <p>396</p> <p>385</p> <p>396</p>
<p>Promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE PROMOTION ET DE PUBLICITE ▪ BUREAUX OU ORGANISMES DE PROMOTION DE PRODUITS OU SERVICES services rendus par des bureaux ou des organismes de promotion de produits ou de services : frais de relations publiques 	<p>194</p> <p>191</p>
<p>Provisions de bord</p> <p>PROVISIONS DE BORD ET CARBURANTS DE TOUS MOYENS DE TRANSPORT</p>	<p>097</p>
<p>Public relations</p> <p>TOUS SERVICES EN MATIERE DE RELATIONS PUBLIQUES</p>	<p>191</p>
<p>Publication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DROITS D'AUTEURS, DROITS DE REPRODUCTION, DE PUBLICATION OU DE DISTRIBUTION D'ŒUVRES <p><i>A L'EXCLUSION DES ROYALTIES ET DROITS DE LICENCE RELATIFS A DES FILMS CINEMATOGRAPHIQUES OU A DES EMISSIONS DE RADIO ET DE TELEVISION</i></p>	<p>220</p> <p>231</p>
<p>Publicité</p> <p>TOUS FRAIS DE PUBLICITE Y COMPRIS L'ACHAT, LA VENTE OU LA LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE</p>	<p>194</p>
<p>Public relations</p> <p>TOUS SERVICES EN MATIERE DE RELATIONS PUBLIQUES</p>	<p>191</p>

R

<p>Rabais Rechercher la nature économique de l'opération originale pour laquelle une diminution de prix est consentie</p>	<p>code de l'opération originale</p>
<p>Rachat VALEURS DE RACHAT - d'assurances-vie, d'assurances de capitalisation, d'assurances-épargne ou d'assurances-pension individuelles ou complémentaires - de réassurances voir aussi Remboursement</p>	<p>186 188</p>
<p>Radio TOUS SERVICES ET PRESTATIONS DU DOMAINE AUDIOVISUEL : REALISATION D'EMISSIONS, FRAIS DE PRODUCTION, FRAIS ET DROITS DE DISTRIBUTION, FRAIS DE LOCATION, CACHETS D'ACTEURS, DE METTEURS EN SCENE OU DE PRODUCTEURS DE MEME QUE LES DES DROITS D'AUTEURS ET LES ROYALTIES Y AFFERENTS</p>	<p>231</p>
<p>Rapatriement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ RAPATRIEMENT PAR SON TITULAIRE RESIDENT REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER D'UN COMPTE OPERATIONNEL DETENU A L'ETRANGER AUPRES D'UNE INSTITUTION FINANCIERE BANCAIRE OU NON BANCAIRE ▪ RAPATRIEMENT D'UN DEPOT : voir Dépôt ▪ AUTRES CAS : rechercher la nature économique de l'opération à l'origine des avoirs rapatriés (recettes d'exportation, services prestés, ...) 	<p>310 code approprié</p>
<p>Rapporteurs directs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ALIMENTATION OU RAPATRIEMENT PAR SON TITULAIRE RESIDENT REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER D'UN COMPTE OPERATIONNEL DETENU A L'ETRANGER AUPRES D'UNE INSTITUTION FINANCIERE BANCAIRE OU NON BANCAIRE ▪ REGLEMENT PAR DES RESIDENTS REALISANT DES OPERATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AVEC L'ETRANGER DE SOLDES DE COMPENSATIONS BILATERALES OU MULTILATERALES OU DE COMPTES COURANTS ▪ PAIEMENTS AVEC L'ETRANGER, A L'INTERVENTION D'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT RESIDENT, D'ORDRE OU EN FAVEUR DE RESIDENTS TITULAIRES DU STATUT DE DECLARANT DIRECT GENERAL 	<p>310 314 315</p>
<p>Réassurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRIMES D'OPERATIONS DE REASSURANCE ▪ INDEMNITES, DEDOMMAGEMENTS, CAPITAUX, RENTES OU VALEURS DE RACHAT RELATIFS A DES OPERATIONS DE REASSURANCE ▪ FRAIS ANNEXES ET SERVICES AUXILIAIRES A DES OPERATIONS DE REASSURANCE (EXPERTISE, EVALUATION, COMMISSIONS, ...) 	<p>183 188 184</p>
<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ RECHERCHE FONDAMENTALE OU APPLIQUEE : TOUS FRAIS DE RECHERCHE FONDAMENTALE OU APPLIQUEE OU DE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS ▪ SERVICES DE RECHERCHE ET DE DETECTIVE 	<p>190 199</p>

<p>Réclame TOUS FRAIS DE PUBLICITE Y COMPRIS L'ACHAT, LA VENTE OU LA LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE</p>	194
<p>Recouvrement de créances voir Créances</p>	
<p>Recrutement SERVICES FOURNIS PAR DES BUREAUX OU DES AGENCES DE PLACEMENT, DE RECRUTEMENT OU DE SELECTION DE PERSONNEL</p>	199
<p>Redevances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REDEVANCES POUR L'UTILISATION DE TOUS MOYENS DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES ▪ REDEVANCES DE LEASING FINANCIER OU LOCATION FINANCEMENT ▪ REDEVANCES, DROITS OU ROYALTIES POUR L'UTILISATION D'UN BREVET OU D'UNE LICENCE DE MARQUES OU DE FABRICATION 	<p>144</p> <p>306</p> <p>220</p>
<p>Réduction de prix rechercher la nature économique de l'opération originale pour laquelle une diminution de prix est consentie</p>	code de l'opération originale
<p>Régisseur CACHETS, GAGES ET RETRIBUTIONS PAYEES A DES ARTISTES, ACTEURS, METTEURS EN SCENE, REGISSEURS OU PRODUCTEURS ET AUTRES FRAIS DE PRODUCTION DE TOUTE OEUVRE AUDIOVISUELLE (FILMS, VIDEOS, EMISSIONS DE TELEVISION OU DE RADIO, ...)</p>	231
<p>Relations publiques TOUS SERVICES EN MATIERE DE RELATIONS PUBLIQUES</p>	191
<p>Remboursement REMBOURSEMENT PARTIEL OU TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'opérations sur marchandises en général (opérations relevant du code-opération 090) - relatif à toutes autres opérations : rechercher la nature économique de l'opération originale 	<p>091</p> <p>code de l'opération originale</p>
<p>Remise de prix rechercher la nature économique de l'opération originale pour laquelle une diminution de prix est consentie</p>	Code de l'opération Originale
<p>Remorquage SERVICES ANNEXES OU AUXILIAIRES AU TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - transport maritime - transport fluvial - transport routier 	<p>102</p> <p>122</p> <p>122</p>

<p>Rémunérations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TOUTES REMUNERATIONS, PRIMES OU CACHETS PAYES <ul style="list-style-type: none"> - à des sportifs ou à des artistes, des acteurs, des metteurs en scène ou des producteurs d'œuvres audiovisuelles - pour des services scientifiques ou éducatifs ▪ TANTIEMES ET JETONS DE PRESENCE OCTROYES A DES ADMINISTRATEURS DE SOCIETES ▪ REMUNERATIONS PAYEES OU RECUES PAR DES TITULAIRES DE PROFESSIONS LIBERALES : voir Honoraires ▪ REMUNERATIONS OU TRAITEMENTS PERÇUS PAR DES RESIDENTS FONCTIONNAIRES D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES ▪ AUTRES REMUNERATIONS OU SALAIRES OU TRAITEMENTS PAYES DIRECTEMENT A DES SALARIES PAR LEURS EMPLOYEURS 	<p>231</p> <p>239</p> <p>199</p> <p>210</p> <p>210</p>
<p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ RENTES D'INVALIDITE OU AUTRES ALLOCATIONS SOCIALES RESULTANT D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE PAYEES <ul style="list-style-type: none"> - à des non-résidents par une administration publique ou par un organisme de sécurité sociale luxembourgeois - à des résidents par une administration publique ou par un organisme de sécurité sociale non résidents ▪ RENTES CONSECUTIVES A DES OPERATIONS D'ASSURANCES-VIE, D'ASSURANCES-EPARGNE, D'ASSURANCES DE CAPITALISATION OU D'ASSURANCES-PENSION INDIVIDUELLES OU COMPLEMENTAIRES ▪ RENTES VIAGERES <ul style="list-style-type: none"> - d'assurances-vie, d'assurances-épargne ou d'assurances de capitalisation - consécutives à une opération immobilière : voir acquisition de Biens immobiliers 	<p>381</p> <p>393</p> <p>186</p> <p>186</p>
<p>Réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE REPARATION DE BIENS MEUBLES DONT LES MOYENS DE TRANSPORT A L'EXCLUSION DES FRAIS DE REPARATION DE MATERIEL INFORMATIQUE (HARDWARE) ▪ FRAIS DE REPARATION DE BATIMENTS, D'OUVRAGES D'ART, D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES OU D'AUTRES BIENS IMMOBILIERS A L'EXCLUSION DES TRAVAUX DE REPARATION DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg <i>exécutés par des résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages non résidents</i> - sis en dehors du Luxembourg <i>exécutés par des non-résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages résidents</i> 	<p>098</p> <p>162</p> <p>156</p> <p>486</p> <p>436</p>

<p>Représentation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES <ul style="list-style-type: none"> - du Luxembourg à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> · <i>paiements effectués par les administrations publiques luxembourgeoises les représentations diplomatiques ou consulaires du Luxembourg à l'étranger ainsi que leur remboursement</i> - d'Etats étrangers au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>paiements effectués par des résidents <u>en faveur</u> de représentations diplomatiques ou consulaire d'Etats étrangers au Luxembourg et leur remboursement</i> · <i>paiements <u>reçus</u> par des résidents d'ordre de représentations diplomatiques ou consulaires d'Etats étrangers au Luxembourg : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération réalisée avec l'étranger</i> ▪ REPRESENTATIONS NON DIPLOMATIQUES (CHAMBRES DE COMMERCE, OFFICES DE TOURISME, ...) <ul style="list-style-type: none"> - luxembourgeoises à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> · <i>paiements effectués par les administrations publiques luxembourgeoises concernant les frais de fonctionnement et autres frais des représentations non diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger</i> - étrangères au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>frais de fonctionnement de bureaux ou d'organismes de promotion de produits ou de services d'origine étrangère : frais de relation publique</i> ▪ FRAIS DE REPRESENTATION <ul style="list-style-type: none"> - frais <u>généraux</u> de fonctionnement d'une entreprise liée <i>en cas de frais <u>spécifiques</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> - frais de publicité - frais de relations publiques - frais de voyage et de séjour à titre professionnel <p>voir aussi Bureau de représentation</p>	<p style="text-align: right;">240</p> <p style="text-align: right;">245</p> <p style="text-align: right;">code approprié</p> <p style="text-align: right;">246</p> <p style="text-align: right;">191</p> <p style="text-align: right;">192</p> <p style="text-align: right;">code approprié</p> <p style="text-align: right;">194</p> <p style="text-align: right;">191</p> <p style="text-align: right;">203</p>
<p>Reproduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DROITS DE LICENCE, FRAIS ET DROITS DE DISTRIBUTION RELATIFS A DES OEUVRES AUDIOVISUELLES ▪ DROITS DE REPRODUCTION D'AUTRES OEUVRES DONT LES DROITS D'AUTEURS A L'EXCLUSION DU PRODUIT DE LEUR CESSION DEFINITIVE 	<p style="text-align: right;">231</p> <p style="text-align: right;">220</p> <p style="text-align: right;">397</p>
<p>Repurchase agreements (repo)</p> <p>OCTROI DE PRETS SOUS LA FORME DE REPURCHASE AGREEMENTS ET LEUR REMBOURSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - prêts à un an au plus <u>octroyés</u> à des non-résidents par <ul style="list-style-type: none"> · <i>des établissements de crédit résidents</i> · <i>des administrations publiques luxembourgeoises</i> · <i>d'autres résidents</i> - prêts, à un an au plus, <u>reçus</u> de non-résidents par <ul style="list-style-type: none"> · <i>des établissements de crédit résidents</i> · <i>des administrations publiques luxembourgeoises</i> · <i>d'autres résidents</i> 	<p style="text-align: right;">620</p> <p style="text-align: right;">571</p> <p style="text-align: right;">419</p> <p style="text-align: right;">621</p> <p style="text-align: right;">570</p> <p style="text-align: right;">469</p>
<p>Research & Development</p> <p>TOUS FRAIS DE RECHERCHE FONDAMENTALE OU APPLIQUEE OU DE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS</p>	<p style="text-align: right;">190</p>

<p>Réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LOCATION ET UTILISATION DE MOYENS OU DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES ▪ SERVICES INFORMATIQUES DE PROTECTION DE RESEAUX 	<p style="text-align: right;">144</p> <p style="text-align: right;">162</p>
<p>Restitutions</p> <p>RESTITUTIONS, PRELEVEMENTS, MONTANTS COMPENSATOIRES OU AMENDES CONSECUTIFS A DES DECISIONS D'ORGANISMES DE L'UNION EUROPEENNE</p>	<p style="text-align: right;">382</p>
<p>Retenue à la source</p> <p>RETENUE A LA SOURCE PRELEVEE PAR L'AGENT PAYEUR LORS DU PAIEMENT D'INTERETS AU BENEFICIAIRE EFFECTIF NON RESIDENT voir aussi Impôts</p>	<p style="text-align: right;">386</p>
<p>Retraite voir Pensions</p>	
<p>Reuters</p> <p>TOUS SERVICES D'INFORMATION FOURNIS PAR DES AGENCES DE PRESSE OU DES BANQUES DE DONNEES</p>	<p style="text-align: right;">163</p>
<p>Revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ REVENUS LOCATIFS : voir Location ▪ REVENUS MOBILIERS : voir Coupons, Dividendes ou Intérêts ▪ REVENUS PROFESSIONNELS : voir Honoraires, Gages, Rémunérations, Salaires ou Traitement 	
<p>Réviseur</p> <p>HONORAIRES DE REVISEUR ET TOUS SERVICES EN MATIERES COMPTABLE, FISCALE, D'AUDIT OU EN GESTION</p>	<p style="text-align: right;">191</p>
<p>Risques professionnels</p> <p>ASSURANCES DE RISQUES PROFESSIONNELS : voir Assurances (assurances générales)</p>	
<p>Ristourne</p> <p>Rechercher la nature économique de l'opération originale pour laquelle une diminution de prix est consentie</p>	<p style="text-align: right;">Code de l'opération Originale</p>
<p>Royalties</p> <p>ROYALTIES ET DROITS</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'utilisation de brevets, de marques, d'enseignes commerciales de licences ou de procédés de fabrication - relatifs à des films cinématographiques ou à des émissions de radio et de télévision 	<p style="text-align: right;">220</p> <p style="text-align: right;">231</p>
<p>Rupture de contrat</p> <p>INDEMNITES POUR RUPTURE DE TOUS CONTRATS SE RAPPORTANT AU COMMERCE, A L'INDUSTRIE OU A DES PRESTATIONS DE SERVICES COMMERCIAUX OU FINANCIERS <i>A L'EXCLUSION DES CONTRATS D'EMPLOI</i></p>	<p style="text-align: right;">393</p> <p style="text-align: right;">210</p>

S

<p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SALAIRES, TRAITEMENTS ET REMUNERATIONS PAYES DIRECTEMENT A DES SALARIES RESIDENTS PAR LEURS EMPLOYEURS NON RESIDENTS OU VICE-VERSA ▪ TRANSFERT D'ECONOMIES SUR SALAIRES EFFECTUES PAR LES RESIDENTS DE NATIONALITE ETRANGERE OCCUPES AU LUXEMBOURG OU PAR LES PERSONNES DE NATIONALITE LUXEMBOURGEOISE OCCUPEES A L'ETRANGER <p>voir aussi Honoraires, Rémunérations, Tantièmes ou Traitement</p>	<p>210</p> <p>391</p>
<p>Salons</p> <p>voir Foires commerciales</p>	
<p>Santé</p> <p>FRAIS DE SEJOUR ET DE VOYAGE A TITRE PRIVE POUR RAISONS DE SANTE</p>	<p>201</p>
<p>Satellite</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE ▪ FRAIS DE LANCEMENT ▪ LOCATION A DES FINS DE TELECOMMUNICATION ▪ ASSURANCES <ul style="list-style-type: none"> - primes - indemnités 	<p>093</p> <p>121</p> <p>144</p> <p>180</p> <p>185</p>
<p>Sécurité</p> <p>SERVICES DE SECURITE, DE GARDIENNAGE OU DE SURVEILLANCE</p>	<p>199</p>
<p>Sécurité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PAYEES DANS LE CADRE D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE A DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES OU A DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE <ul style="list-style-type: none"> - luxembourgeois par des non-résidents - non résidents par <ul style="list-style-type: none"> · <i>des employeurs résidents</i> · <i>d'autres résidents</i> ▪ PENSIONS, RENTES, ALLOCATIONS, PECULES OU AUTRES INDEMNITES PAYES DANS LE CADRE D'UN SYSTEME DE SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE PAR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES OU DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE <ul style="list-style-type: none"> - luxembourgeois à des non-résidents - non résidents à des résidents 	<p>381</p> <p>210</p> <p>393</p> <p>381</p> <p>393</p>
<p>Séjour</p> <p>FRAIS DE SEJOUR ET DE VOYAGE DE PERSONNES SE DEPLAÇANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre professionnel - à titre privé <ul style="list-style-type: none"> · <i>pour raisons de santé</i> · <i>pour raisons d'études</i> · <i>tourisme</i> 	<p>203</p> <p>201</p> <p>202</p> <p>200</p>

<p>Sélection SERVICES FOURNIS PAR DES BUREAUX OU DES AGENCES DE PLACEMENT, DE RECRUTEMENT OU DE SELECTION DE PERSONNEL</p>	<p>199</p>
<p>Séminaires DEPENSES DE VOYAGE A TITRE PROFESSIONNEL Y COMPRIS LA PARTICIPATION A DES SEMINAIRES OU A DES SYMPOSIUMS</p>	<p>203</p>
<p>Service fee rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement</p>	<p>Code approprié</p>
<p>SHAPE voir OTAN</p>	
<p>Shipchandling AVITAILLEMENT DE NAVIRES</p>	<p>097</p>
<p>SICAV voir OPC</p>	
<p>Société SOCIETE ETABLIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>constitution par un non-résident d'une société établie au Luxembourg ou augmentation de son capital et liquidation d'un pareil investissement</i> 484 · <i>prise de participation par un non-résident dans le capital d'une société établie au Luxembourg et liquidation d'un pareil investissement</i> 485 - en dehors du Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> · <i>dans un autre pays de l'Union économique et monétaire européenne</i> <ul style="list-style-type: none"> - constitution ou augmentation du capital et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 430 - acquisition d'une participation et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 431 · <i>en dehors de l'Union économique et monétaire européenne</i> <ul style="list-style-type: none"> - constitution ou augmentation du capital et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 434 - acquisition d'une participation et liquidation d'un pareil investissement <ul style="list-style-type: none"> · <i>par une administration publique luxembourgeoise</i> 580 · <i>par un résident du secteur privé</i> 435 	

<p>Software</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE LOGICIELS DEJA COMMERCIALISES : à considérer comme des marchandises ▪ FRAIS DE DEVELOPPEMENT, DE CONCEPTION DE REALISATION OU DE MAINTENANCE DE PROGRAMMES INFORMATIQUES 	<p>090 à 093</p> <p>162</p>
<p>Soins de santé</p> <p>FRAIS DE VOYAGE ET DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISONS DE SANTE</p>	<p>201</p>
<p>Sondages d'opinion</p> <p>FRAIS DE REALISATION DE SONDAGES D'OPINION OU D'ETUDES DE MARCHE</p>	<p>194</p>
<p>Soutiens</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SOUTIENS ET TRANSFERTS D'EPARGNE ET D'ECONOMIES SUR SALAIRES EFFECTUES PAR DES RESIDENTS DE NATIONALITE ETRANGERE OCCUPES AU LUXEMBOURG OU PAR DES PERSONNES DE NATIONALITE LUXEMBOURGEOISE OCCUPEES A L'ETRANGER ▪ AUTRES SOUTIENS, AIDES, DONNS OU CADEAUX PRIVES SOUS LA FORME D'UN TRANSFERT DE FONDS ENTRE UN RESIDENT ET UN NON-RESIDENT OU VICE-VERSA A L'EXCLUSION DES DONNS LIES AU FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS <p>voir aussi Subsides</p>	<p>391</p> <p>393</p> <p>396</p>
<p>Spectacles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE BILLETS D'ENTREE ▪ PRIMES ET GAGES PAYES A DES ARTISTES 	<p>200</p> <p>231</p>
<p>Sponsoring</p> <p>TOUS FRAIS DE PUBLICITE</p>	<p>194</p>
<p>Sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRIMES OU GAGES PAYES POUR DES PRESTATIONS SPORTIVES ▪ MONTANTS DUS OU REÇUS A L'OCCASION DU TRANSFERT DE PRESTATAIRES DE PERFORMANCES SPORTIVES 	<p>239</p> <p>393</p>
<p>Staries</p> <p>STARIES, SURESTARIES, CONTRESTARIES ET AUTRES FRAIS ANNEXES AU TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - maritime - fluvial 	<p>102</p> <p>122</p>

<p>Subsides</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SUBSIDES REÇUS PAR UNE <u>ENTREPRISE LIEE</u> A TITRE DE PARTICIPATION DANS LES FRAIS <u>GENERAUX</u> DE GESTION OU DE FONCTIONNEMENT DE MAISON-MERE, DE FILIALES, DE SUCCURSALES OU DE BUREAUX DE REPRESENTATION <i>EN CAS DE FRAIS <u>SPECIFIQUES</u> : rechercher la nature économique de l'opération correspondant au(x) service(s) presté(s)</i> ▪ SUBSIDES REÇUS OU OCTROYES PAR DES <u>ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES</u> <ul style="list-style-type: none"> - subsides <u>reçus</u> par des administrations publiques luxembourgeoises pour la mise en œuvre de politiques décidées par des institutions internationales <ul style="list-style-type: none"> · <i>subventions (transferts courants)</i> 383 · <i>contributions (transferts de capital)</i> 385 - subsides <u>octroyés</u> par des administrations publiques luxembourgeoises <ul style="list-style-type: none"> · <i>dons liés à l'acquisition ou à la mise à disposition de biens immeubles ou ayant pour objet le financement de projets d'investissement</i> 385 · <i>autres subsides ou dons y compris l'assistance technique dans le cadre de la coopération au développement</i> 383 ▪ SUBSIDES OU DONS <u>PRIVES</u> SANS CONTRE-PRESTATION <ul style="list-style-type: none"> - dons liés à l'acquisition ou à la mise à disposition de biens immeubles ou ayant pour objet le financement de projets d'investissement 396 - autres subsides ou dons 393 	<p>192</p> <p>code approprié</p>
<p>Succession</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ HERITAGE ET LEGS 393 ▪ DROITS DE SUCCESSION : voir Impôts 	<p>393</p>
<p>Succursale voir Entreprise liée</p>	
<p>Surveillance SERVICES DE SECURITE, DE GARDIENNAGE OU DE SURVEILLANCE</p>	<p>199</p>
<p>Swaps</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ECHANGE DU PRINCIPAL LORS DU DENOUEMENT DES VOLETS AU COMPTANT ET A TERME D'OPERATIONS DE SWAP SUR TOUTES MONNAIES CONCLUES ENTRE <ul style="list-style-type: none"> - un établissement de crédit résident et un non-résident 011 - un résident autre qu'un établissement de crédit et un non-résident 711 ▪ INTERETS SUR DES OPERATIONS QUI COMPORTENT L'ECHANGE DE TAUX D'INTERETS OU QUI SONT LIEES A L'EVOLUTION DE TAUX D'INTERETS (INTEREST RATE CURRENCY SWAP OU INTEREST RATE SWAP) PAYES OU PERÇUS PAR <ul style="list-style-type: none"> - des établissements de crédit résidents 640 - d'autres résidents 711 	
<p>SWIFT REDEVANCES PERIODIQUES POUR L'UTILISATION DE MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS ET DE SERVICES D'ECHANGE DE DONNEES</p>	<p>144</p>
<p>Symposiums</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FRAIS DE PARTICIPATION A DES SEMINAIRES OU A DES SYMPOSIUMS : DEPENSES DE VOYAGE A TITRE PROFESSIONNEL 203 ▪ FRAIS D'ORGANISATION DE SYMPOSIUMS 239 	

Syndicats COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS A DES ASSOCIATIONS REPRESENTATIVES, PROFESSIONNELLES OU SYNDICALES	393
--	-----

T

<p>Tableaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ FRAIS D'EXPERTISE OU D'EVALUATION <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec une opération d'assurances 184 - autres cas 193 ▪ FRAIS DE RESTAURATION 098 	
<p>Tantièmes</p> <p>JETONS DE PRESENCE, REMUNERATIONS ET PARTS BENEFICIAIRES OCTROYEES A DES ADMINISTRATEURS DE SOCIETES</p>	199
<p>Taxes voir Impôts</p>	
<p>Technologie</p> <p>TRANSFERT DE TECHNOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le domaine informatique 162 - autres domaines <ul style="list-style-type: none"> · <i>royalties, droits ou redevances pour l'utilisation d'un brevet ou d'une licence ou d'un procédé de fabrication</i> 220 · <i>achat et vente d'un brevet ou d'une licence ou d'un procédé de fabrication</i> 397 	
<p>Télécommunication</p> <p>Télécopie Téléfax Téléphone Télétransmission</p> <p>FRAIS DE LOCATION ET D'USAGE DE TOUS MOYENS DE TELECOMMUNICATION OU D'ECHANGE DE DONNEES</p>	144
<p>Télévision</p> <p>TOUS SERVICES ET PRESTATIONS DU DOMAINE AUDIOVISUEL : REALISATION D'EMISSIONS, FRAIS DE PRODUCTION, FRAIS ET DROITS DE DISTRIBUTION, FRAIS DE LOCATION, CACHETS D'ACTEURS, DE METTEURS EN SCENE OU DE PRODUCTEURS DE MEME QUE LES DES DROITS D'AUTEURS ET LES ROYALTIES Y AFFERENTS</p>	231
<p>Timbres-poste</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TIMBRES-POSTE DE COLLECTION : voir Marchandises ▪ FRAIS D'EXPERTISE OU D'EVALUATION <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec une opération d'assurances 184 - autres cas 193 ▪ ACQUIS POUR UNE PRESTATION DE LA POSTE AUX LETTRES 142 	
<p>Time-charter voir Affrètement</p>	

<p>Time-sharing</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COPROPRIETE DE BIENS IMMOBILIERS : voir Biens immobiliers (acquisition) ▪ UTILISATION PARTAGEE D'INSTALLATIONS INFORMATIQUES 	<p>162</p>
<p>Titres d'emprunts</p> <p><i>Billets de trésorerie</i></p> <p><i>Bons d'assurances cessibles</i></p> <p><i>Bons de caisse</i></p> <p><i>Bons d'épargne</i></p> <p><i>Bons de trésorerie</i></p> <p><i>Bons du Trésor</i></p> <p><i>Certificats de dépôt</i></p> <p><i>Certificats de trésorerie</i></p> <p><i>Certificats du Trésor</i></p> <p><i>Certificats fonciers</i></p> <p><i>Certificats immobiliers</i></p> <p><i>Commercial paper</i></p> <p><i>Obligations convertibles ou non</i></p> <p><i>Papier commercial</i></p> <p><i>Treasury bills</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'EMETTEURS ETABLIS AU LUXEMBOURG <ul style="list-style-type: none"> - achat, souscription, vente ou remboursement de titres d'emprunts émis par <ul style="list-style-type: none"> · <i>des administrations publiques luxembourgeoises</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 535 - à plus d'un an 536 · <i>des émetteurs du secteur privé</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 499 - à plus d'un an 494 ▪ D'EMETTEURS ETABLIS DANS LES PAYS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE EUROPEENNE AUTRES QUE LE LUXEMBOURG <ul style="list-style-type: none"> - achat, souscription, vente ou remboursement de titres d'emprunts <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 429 - à plus d'un an 424 <i>à l'exclusion du remboursement en compte à des non-résidents de titres d'emprunts</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 478 - à plus d'un an 473 ▪ D'EMETTEURS ETABLIS EN DEHORS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE EUROPEENNE <ul style="list-style-type: none"> - achat, souscription, vente ou remboursement de titres d'emprunts <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 449 - à plus d'un an 444 <i>à l'exclusion du remboursement en compte à des non-résidents de titres d'emprunts</i> <ul style="list-style-type: none"> - à un an au plus 479 - à plus d'un an 474 	

<p>Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DEPENSES DE VOYAGE, DE TOURISME OU DE SEJOUR A TITRE PRIVE 200 ▪ PARTICIPATION DANS LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'OFFICES DE TOURISME <ul style="list-style-type: none"> - luxembourgeois à l'étranger : participation dans les frais de fonctionnement et autres frais payée par des administrations publiques luxembourgeoises 246 - étrangers au Luxembourg payée par des non-résidents : frais de relations publiques 191 	
<p>Traduction</p> <p>FRAIS DE TRADUCTION</p>	199
<p>Traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRAITEMENT DE DECHETS ET AUTRES FRAIS D'ASSAINISSEMENT 196 ▪ TRAITEMENT DE DONNEES ET TOUTES AUTRES PRESTATIONS INFORMATIQUES 162 ▪ TRAITEMENTS, SALAIRES OU REMUNERATIONS PAYES DIRECTEMENT AUX TRAVAILLEURS PAR LEURS EMPLOYEURS 210 ▪ TRAITEMENTS PERÇUS PAR LES RESIDENTS FONCTIONNAIRES D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES 210 	
<p>Transfert</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MONTANTS DUS OU REÇUS A L'OCCASION DU TRANSFERT DE PRESTATAIRES DE PERFORMANCES SPORTIVES 393 ▪ TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : voir Technologie ▪ AUTRES TRANSFERTS : rechercher la nature économique de l'opération à l'origine du paiement 	code approprié
<p>Transformation</p> <p>TRAVAIL A FAÇON DE MARCHANDISES IMPORTEES OU REEXPORTÉES APRES TRANSFORMATION OU INVERSEMENT ET REMBOURSEMENTS PARTIELS OU TOTAUX DES PAIEMENTS Y AFFERENTS</p>	094
<p>Transit</p> <p>TRANSIT OU NEGOCE INTERNATIONAL : ACHATS ET VENTES SIMULTANES OU CONSECUTIFS DE MARCHANDISES QUI FONT L'OBJET D'UNE EXPEDITION DIRECTE DU PAYS DE PROVENANCE VERS LE PAYS DE DESTINATION AINSI QUE LES REMBOURSEMENTS PARTIELS OU TOTAUX DES PAIEMENTS Y AFFERENTS</p>	092
<p>Transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRANSPORT DE COURRIER OU DE COLIS <ul style="list-style-type: none"> - par une entreprise postale 142 - par une entreprise privée de messagerie et de courrier 143 ▪ TRANSPORT MARITIME <ul style="list-style-type: none"> - de personnes 100 - de marchandises 101 - services annexes et auxiliaires au transport maritime 102 ▪ TRANSPORT AERIEN <ul style="list-style-type: none"> - de personnes 110 - de marchandises 111 - services annexes et auxiliaires au transport aérien 112 ▪ AUTRES MODES DE TRANSPORT (ROUTE, CHEMINS DE FER, BATELLERIE, ...) <ul style="list-style-type: none"> - de personnes 120 - de marchandises 121 - services annexes et auxiliaires 122 	

<p>Travail à façon TRAVAIL A FAÇON DE MARCHANDISES IMPORTEES OU REEXPORTÉES APRES TRANSFORMATION OU INVERSEMENT ET REMBOURSEMENTS PARTIELS OU TOTAUX DES PAIEMENTS Y AFFERENTS</p>	<p>094</p>
<p>Travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REPARATION DE BIENS IMMOBILIERS <ul style="list-style-type: none"> - sis au Luxembourg <i>exécutés par des résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages non résidents</i> - sis en dehors du Luxembourg <i>exécutés par des non-résidents d'ordre de maîtres d'ouvrages résidents</i> ▪ AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE REPARATION OU D'ENTRETIEN DE BATIMENTS OU D'OUVRAGES D'ART Y COMPRIS LES FRAIS DE MONTAGE OU DE DEMONTAGE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET LES FRAIS DE LOCATION DE MATERIEL DE CHANTIER 	<p>486 436 156</p>
<p>Traveller's cheques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACQUISITION OU ENCAISSEMENT PAR DES RESIDENTS, Y COMPRIS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DE CHEQUES DE VOYAGE AUPRES DE SOCIETES NON RESIDENTES EMETTRICES DE PAREILS CHEQUES ▪ PAIEMENTS EFFECTUES OU REÇUS DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES PAR LES SOCIETES RESIDENTES EMETTRICES DE CHEQUES DE VOYAGE 	<p>204 204</p>
<p>Treasury bills voir Titres d'emprunt</p>	
<p>Trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GESTION DE LA TRESORERIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL : NIVELLEMENT PERIODIQUE DES SOLDES ENTRE DES COMPTES DE RESIDENTS ET DES COMPTES DE NON-RESIDENTS QUI APPARTIENNENT A UN MEME GROUPE INTERNATIONAL <ul style="list-style-type: none"> - tenus auprès d'un même établissement de crédit résident - autres cas ▪ BILLETS ET CERTIFICATS DE TRESORERIE : voir Titres d'emprunts 	<p>390 399</p>
<p>TVA TOUS PAIEMENTS DE TVA OU DE DROITS D'ACCISES</p>	<p>392</p>

U

<p>Union européenne Tous les organismes et institutions de l'Union européenne et des Communautés européennes : CEE, CECA et EURATOM Commission Conseil Cour de Justice Comité économique et social Parlement européen Banque Européenne d'Investissement, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ OPERATIONS SPECIFIQUES - paiements dont la contrepartie résidente est nécessairement une administration publique luxembourgeoise <ul style="list-style-type: none"> · tous paiements effectués par les administrations publiques luxembourgeoises <u>en faveur</u> d'organismes ou d'institutions de l'Union européenne et leur remboursement 241 · fonds <u>reçus</u> par des administrations publiques luxembourgeoises pour la mise en œuvre de politiques décidées par les organismes ou les institutions de l'Union européenne <ul style="list-style-type: none"> · subventions (transferts courants) 383 · contributions (transferts de capital) 385 - autres cas <ul style="list-style-type: none"> · revenus de la location par des résidents à des organismes ou des institutions de l'Union européenne de biens immobiliers sis au Luxembourg 249 · amendes, montants compensatoires, prélèvements ou restitutions consécutifs à des décisions d'organismes de l'Union européenne 382 ▪ AUTRES OPERATIONS REALISEES ENTRE DES RESIDENTS ET DES ORGANISMES OU DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération code approprié 	
<p>Universités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DROITS D'INSCRIPTION A UNE UNIVERSITE : DEPENSES DE SEJOUR A TITRE PRIVE POUR RAISONS D'ETUDES 202 ▪ DONS A DES UNIVERSITES SANS CONTRE-PRESTATION QUELCONQUE <ul style="list-style-type: none"> - destinés à l'acquisition ou à la mise à disposition de biens immeubles (laboratoires, bibliothèques, hôpitaux, ...) ou ayant pour objet la réalisation de projets d'investissements et effectués ou reçus par <ul style="list-style-type: none"> · des administrations publiques luxembourgeoises dont les universités 385 · d'autres résidents 396 - autres dons effectués ou reçus par <ul style="list-style-type: none"> · des administrations publiques luxembourgeoises dont les universités 383 · d'autres résidents 393 ▪ ETUDES OU TRAVAUX REALISES PAR DES UNIVERSITES <ul style="list-style-type: none"> - dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée 190 - sondages d'opinion 194 - prestations techniques (analyses, tests, ...) 193 - autres prestations fournies par des universités : à enregistrer sous le code-opération correspondant à la nature économique de l'opération code approprié 	

Usinage	
▪ FRAIS DE FABRICATION OU DE TRAVAIL A FAÇON DE MARCHANDISES IMPORTEES OU REEXPORTEES APRES TRANSFORMATION ET REMBOURSEMENT PARTIEL OU TOTAL DES PAIEMENTS Y AFFERENTS	094
▪ FRAIS DE FABRICATION DE TOUS BIENS SUR SITE	196

V

<p>Vacances DEPENSES DE VOYAGE, DE TOURISME OU DE SEJOUR A TITRE PRIVE</p>	<p>200</p>
<p>Valeurs mobilières</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE DE VALEURS MOBILIERES : voir selon le cas Actions Instruments financiers dérivés <ul style="list-style-type: none"> <i>Futures</i> <i>Marges</i> <i>Options</i> <i>Warrants</i> Parts d'OPC <ul style="list-style-type: none"> <i>Fonds communs de placement</i> <i>SICAV</i> Titres d'emprunts <ul style="list-style-type: none"> <i>Billets de trésorerie</i> <i>Bons d'assurances cessibles</i> <i>Bons de caisse</i> <i>Bons d'épargne</i> <i>Bons de trésorerie</i> <i>Bons du Trésor</i> <i>Certificats de dépôt</i> <i>Certificats de trésorerie</i> <i>Certificats du Trésor</i> <i>Certificats fonciers</i> <i>Certificats immobiliers</i> <i>Commercial paper</i> <i>Obligations (convertibles ou non)</i> <i>Papier commercial</i> <i>Treasury bills</i> ▪ FRAIS ET COMMISSIONS RELATIFS A DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES : DROITS DE GARDE, FRAIS DE LIVRAISON, ... PERÇUS OU PAYES <ul style="list-style-type: none"> - par des établissements de crédit résidents agissant pour compte propre - autres cas 	<p></p> <p>130</p> <p>131</p>
<p>Valeurs de rachat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ASSURANCES-VIE, D'ASSURANCES-EPARGNE, D'ASSURANCES DE CAPITALISATION OU D'ASSURANCES-PENSION INDIVIDUELLES OU COMPLEMENTAIRES ▪ DE REASSURANCES 	<p>186</p> <p>188</p>
<p>Viager BOUQUETS ET RENTES VIAGERES LIEES A UNE OPERATION IMMOBILIERE : voir acquisition de Biens immobiliers</p>	

<p>Voitures automobiles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises ▪ FRAIS D'ASSEMBLAGE ▪ FRAIS DE REPARATION ▪ LOCATION DANS LE CADRE D'UN VOYAGE REALISE : <ul style="list-style-type: none"> - à titre professionnel - à titre privé ▪ FRAIS DE LOCATION DE LONGUE DUREE OU DE LEASING OPERATIONNEL ▪ REDEVANCES DE LEASING FINANCIER OU DE LOCATION-FINANCEMENT 	<p>094</p> <p>098</p> <p>203</p> <p>200</p> <p>270</p> <p>306</p>
<p>Voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DEPENSES DE VOYAGE ET DE SEJOUR <ul style="list-style-type: none"> - à titre privé pour raison de santé - à titre privé pour raison d'études - autres dépenses de voyage et de séjour à titre privé et dépenses de tourisme - à titre professionnel ▪ CHEQUES DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> - acquisition ou encaissement par des résidents, y compris les établissements de crédit, de chèques de voyage auprès de sociétés non résidentes émettrices de pareils chèques - paiements effectués ou reçus dans le cadre de leurs activités professionnelles par les sociétés résidentes émettrices de chèques de voyage 	<p>201</p> <p>202</p> <p>200</p> <p>203</p> <p>204</p> <p>204</p>

W

Wagons voir Chemins de fer	
Warrants <ul style="list-style-type: none">▪ ACHAT OU VENTE DE WARRANTS DONT L'EMETTEUR EST ETABLI<ul style="list-style-type: none">- au Luxembourg 498- dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne 428- en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 448▪ EXERCICE DE WARRANTS DONNANT LIEU A L'ACHAT OU A LA VENTE D'ACTIONSD'UNE SOCIETE ETABLIE<ul style="list-style-type: none">- au Luxembourg 491- dans les autres pays de l'Union économique et monétaire européenne 421- en dehors de l'Union économique et monétaire européenne 441	

Y

Yacht	
▪ ACHAT OU VENTE : voir Marchandises	
▪ LOCATION : DEPENSES DE TOURISME	200
▪ FRAIS DE REPARATION ET D'ENTRETIEN	098
▪ ACHATS DE PROVISIONS DE BORD ET DE CARBURANTS	097
